

Nouvelle hausse de prix

Le prix du beurre est augmenté de 10 cents la livre

[PAGE 3]



Ce boa constrictor, long de dix pieds, a été transporté par avion à la ferme d'animaux sauvages Chase, à Egypte, dans le Massachusett. Il provient des jungles de la Colombie, en Amérique du Sud. Loin de craindre la mort par "constriction", Mme Marion Chase se fait un collier de l'énorme reptile, et celui-ci semble se plaisir aux soins qu'il reçoit dans son pays d'adoption.

"SILENCE ET DÉSOLATION"



Le silence et la désolation du désert règnent aujourd'hui à Hélioland, qui fut autrefois une puissante île fortifiée allemande. La Marine britannique a réduit à néant les installations militaires de l'île, employant pour ce faire 7,000 tonnes d'explosifs. Avant la détonation de cette énorme charge, les sapeurs firent exploser une légère charge, afin de faire s'envoler les milliers d'oiseaux qui vivent sur l'île.

Mes Oscar Gagnon et Conrad Pelletier nommés juges

[PAGE 2]

Mes Oscar Gagnon et Conrad Pelletier nommés juges

Le gouvernement provincial a doté, hier après-midi, la Cour des Sessions de la Paix de deux nouveaux juges pour le district judiciaire de Montréal. Ces deux nouveaux juges sont Me Oscar Gagnon, CR, ci-devant avocat-chef de la Couronne, et Me L.-Conrad Pelletier, ci-devant commissaire des Incendies de la province de Québec. La nouvelle des nominations, donnée comme une quasi-certitude, mardi, a été confirmée, hier après-midi, par télégramme que recevait Me Gagnon de l'hon. Maurice Duplessis. Me Gagnon, nous dit-on,

succède au juge en chef Gustave Perrault qui a donné sa démission au procureur général il y a une quinzaine de jours mais dont l'annonce n'en a été faite que mardi. Ceci ne signifie pas toutefois que le nouveau magistrat devient automati-

quement juge en chef, a-t-on précisé. Me Gagnon est nommé juge, sans plus...

Candidature favorable

Cependant, nous avons appris de Québec que le cabinet provincial favorisait hautement la candidature de Me Gagnon comme juge en chef. La nomination à ce titre, nous dit-on, doit attendre encore quelques semaines, puisque la démission du juge Perrault ne prendra effet qu'à compter du 1er juin.

De la même source, de la vieille capitale, on mande que le cabinet va soumettre un bill spécial relatif à l'augmentation du traitement des magistrats.

Autres remaniements

Et l'on prévoit d'autres remaniements au département du procureur général, à la police provinciale ainsi qu'à la Commission des Liqueurs, dont le président, le juge Edouard Archambault, doit, a-t-on rapporté, reprendre prochainement sa place au banc de la Cour des Sessions. Il y aura aussi à combler la vacance créée au commissariat des incendies par l'élévation de Me Pelletier à la magistrature.

A la succession de Me Gagnon, aucune nomination ne semble avoir été prévue. On a laissé entendre que le département, au cours des prochains mois, serait administré conjointement par Mes Irénée Lagarde, C.R., et John Bumbay, C.R., substitués seniors du procureur général. Quant au retour du juge Archambault, il s'effectuerait au cours des prochaines semaines et Me J.-P. Lamarche, directeur de la police provinciale, lui succéderait à la gerance de la Commission des Liqueurs. D'autres nomina-

tions, du fait de ces permutations seront rendues nécessaires.

Le juge Gagnon

M. le juge Gagnon est né à Lacadie il y a exactement 60 ans. Il pratique le droit depuis plus de 25 ans et sa carrière de procureur a été fort remplie, surtout au cours des vingt dernières années. Reconnu comme autorité en droit criminel, il a plaidé, tant en poursuite qu'en défense, quelques-unes des causes les plus célèbres des deux dernières décades.

Fils de feu Cyrille Gagnon et

feu Agnès Falcon, de Lacadie, il avait fait ses études secondaires au collège de Ste-Marie-de-Monnoir avant d'entrer à l'Université Laval (aujourd'hui Université de Montréal) pour y faire ses études en droit. Il était admis au Barreau en 1911 et s'intéressait peu de temps après à la vie publique. En 1923, il était désigné comme organisateur provincial du parti conservateur. Vers la même époque il plaide comme procureur de la défense, ses premières causes importantes devant la Cour du Banc du Roi.

Causes célèbres

Nommé procureur d'un certain Davis, dans la fameuse affaire, du

Etrange coïncidence!

Ottawa, 30. (B.U.P.) — Voici une drôle de coïncidence: LE 29 AVRIL, le ministre des Finances, M. Douglas Abbott, annonce une réduction de 29 pour cent des impôts sur les revenus en vue de permettre aux Canadiens d'affronter les exigences du coût de la vie.

LE 30 AVRIL, le gouvernement annonce par ailleurs, une hausse de 10 pour cent du plafonnement des prix sur le beurre, de faibles hausses des prix des autres produits laitiers, une augmentation de prix s'échelonnant entre \$12 à \$25 par mille pieds de bois de charpente de la Colombie britannique et enfin le retrait des subsides sur certains produits du coton.

Qu'on les nomme ponts Duplessis

Québec, 30. (B.U.P.) — Le Conseil de la cité des Trois-Rivières, se faisant l'écho de toute la population trifluvienne, demande au gouvernement de donner le nom de "Duplessis" aux nouveaux ponts situés sur la route Montréal-Québec et reliant la cité des Trois-Rivières au Cap de la Madeleine.

On désire ainsi honorer la mémoire d'une famille qui a donné à l'état, à la magistrature et à la vie publique des hommes qui ont illustré notre vie nationale.

L'hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, a reçu aujourd'hui une résolution à cet effet du Conseil de la cité des Trois-Rivières.

M. Duplessis prêt à retourner à Ottawa

Québec, 30. (B.U.P.) — Le premier ministre M. Duplessis a déclaré ce soir à l'occasion de l'étude en comité du bill concernant les relations provinciales-fédérales, qu'il était prêt à retourner à Ottawa, en aucun temps. M. Duplessis a même souligné qu'il serait peut-être bon, afin d'éviter toute ambiance défavorable, de convoquer la prochaine conférence dans une autre ville, Halifax par exemple.

Enquête ordonnée

Le coroner en chef de Toronto a ordonné une enquête sur les circonstances qui ont entouré la mort de William Logan qui avait été brûlé en activant le feu d'un incinérateur il y a quatre jours.

avocat-chef de la Couronne pour Montréal et était créé conseil du roi en 1939. Il fut candidat de l'Union nationale aux élections de 1936 et de 1944, la première fois dans Outremont, et la seconde dans Saint-Louis.

On sait la part active que Me Gagnon a prise à l'administration de la justice depuis sa nomination comme procureur de la Couronne. Après son mariage à Mlle René Lasnowsky, de Plain Fields, N.-J., il établit sa résidence à Villie Mont-Royal — où il s'intéresse vivement aux choses civiques. Me Gagnon a un fils, baptisé Pierre.

Le juge Pelletier

M. le juge Pelletier sera probablement le plus jeune juge des sessions. Il est, en effet, né à Lacaprairie en 1905. Fils de feu Me Conrad Pelletier, C.R., il fit ses études universitaires à Montréal, fut admis au Barreau en 1930, et fut associé à l'hon. J.-Olier Renaud, C.R., conseiller législatif, et de Me Roland Paquette, aujourd'hui recorder de la ville de Montréal. Me Pelletier est présentement maire de sa ville natale et il occupait le poste de commissaire des incendies depuis 1944.

Prix du bois haussé

Décision qui accélérerait la construction au Canada

OTTAWA, 30. (B.U.P.) — Une hausse dans les prix de \$12 à \$25 par mille pieds de planche a été permise pour la région côtière industrielle du bois de la Colombie Britannique, devenant effective immédiatement. C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Reconstruction, l'honorable C.-D. Howe, ce soir.

Howe a déclaré que cette décision avait été prise à la suite d'une conférence entre les représentants de l'industrie et le contrôleur du bois, avec les représentants de la Commission des Prix. Elle exige une réduction des quotas pour exportation.

On exigera des moulins à bois dans le district forestier de Vancouver, y compris pratiquement toute la région côtière de la Colombie Britannique, d'expédier quarante pour cent de leur production pour consommation domestique. Auparavant le pourcentage était de 35 pour cent.

Souper de "fèves au lard" à l'Amicale Christophe-Colomb

Le souper annuel de "fèves au lard" de l'Amicale de l'école Christophe-Colomb a eu lieu, hier soir, en la salle de cette institution.

Le président de l'Amicale, M. Georges Dubois, a déclaré dans son allocution qu'il "est dans la vie certaines occasions qui se présentent que nous ne pouvons pas laisser inaperçues et voilà pourquoi, ce soir, la salle de notre Alma Mater revêt son atmosphère de grande fête ce qui permet à tous anciens et nouveaux amicalistes, de se retrouver tout en savourant le traditionnel souper de "fèves au lard".

"Qu'il me soit donc permis de vous adresser ma plus cordiale bienvenue et je dois aussi vous féliciter d'avoir répondu si nombreux à la voix engageante de votre Alma Mater. On découvre même au cadre de notre ancienne existence, un charme insoupçonné."

Outre le président l'on remarquait à la table d'honneur les frères Ladislav et Roméo et MM. Albert Charpentier, conseiller municipal; J.-P. Fortin, Romain Crépeau, Gérard Desjardins et autres.

Nouvelle succursale de la Cie Heinz

M. J.-F. Scruton, vice-président et directeur de H. J. Heinz Company of Canada Ltd., a annoncé que cette compagnie ouvrirait une nouvelle succursale de distribution à Québec, aujourd'hui, le 1er mai.

"Notre chiffre d'affaires dans le Canada français," a dit M. Scruton, "n'a fait qu'augmenter d'une année à l'autre. Nous avons toujours eu pour politique de donner le meilleur service possible et, à notre avis, cette nouvelle succursale dans la ville de Québec facilitera grandement la distribution des produits Heinz et nous permettra de nous tenir en contact plus intime avec nos bons clients de cette région."

M. C.-E. Jobin, qui est bien connu dans la ville de Québec et la région avoisinante, parce qu'il est au service de la maison Heinz depuis 18 ans, a été nommé gérant de la succursale Heinz à Québec. Les bureaux de cette nouvelle succursale seront situés dans l'immeuble de l'Entrepôt Idéal, 35, rue St-Paul, Québec.

Accident de route

Fredericton, 30. (B.U.P.) — M. Cecil Noble, de Fredericton, est à l'hôpital de cette ville, aujourd'hui, souffrant de blessures sérieuses. Il a été trouvé inconscient sur la route nationale entre St-George et Fredericton, lundi soir.

Les détails de l'accident ne purent être connus avant tard, hier soir, car la victime était encore sans connaissance.

La délégation de la France à ICAO

Le Quai d'Orsay vient de communiquer, à la représentation française, à ICAO, la composition de sa délégation à l'Assemblée générale de cette organisation et dont les assises débuteront le 6 mai en notre ville.

Le président de cette délégation sera M. Hymans, tandis que le vice-président sera M. Henri Bouché, membre du conseil intérimaire actuel. Les autres délégués comprennent: MM. Fourier-Ruelle, René Hauguenau, André Garneau, le général de La Laurencie et le colonel Claude Teyssier. Les adjoints sont: MM. Abel Verdurand et Claudel. Les experts groupent: MM. Briand, Le Chartier, le colonel Breyton, Eric Wessberge et Nivet. Ce dernier agira comme secrétaire de la délégation.

Nègre borgne qui passe la frontière

Un nègre borgne, Donnie Talbot, citoyen américain, a reconnu sa culpabilité, hier après-midi, devant le juge Armand Cloutier, à une accusation d'entrée illégale au Canada après avoir été une première fois expulsé de notre territoire.

Pour expliquer son attitude en cet "incident international", le borgne a déclaré à la Cour qu'il était venu au Canada pour voir sa fille malade au pays et que tous ses biens se trouvaient d'ailleurs à Montréal, où vivrait sa famille.

L'agent de liaison de la Gendarmerie royale a demandé l'imposition de la peine maxima, parce que, a-t-on souligné, le prévenu n'en est pas à son premier délit.

D'après la plainte, Talbot avait été déporté du Canada le 30 novembre 1946 et il franchissait de nouveau la frontière, à Lacolle, le 22 décembre suivant.

La Cour a remis le prononcé de la sentence à ce matin, invitant la poursuite à faire tenir ses représentations par l'entremise de son procureur.

Caracas, Venezuela. (B.U.P.) — Le gouvernement révolutionnaire a ordonné la livraison au Fonds monétaire international, de 107,000 onces d'or fin, évaluées à \$3,745,500. La somme représente le dernier quart du quota assigné au Venezuela par les administrateurs du Fonds, d'après les ententes de Bretton Woods.

TEMPÉRATURE

Nuageux avec pluie intermittente au cours de la journée. Le temps se mettra au beau vers la fin de l'après-midi. Beau ce soir. Froid. Maximum prévu pour aujourd'hui à Montréal: 38 degrés. Sommeil! Nuageux aujourd'hui; beau ce soir.



M. le juge Gagnon



M. le juge Pelletier

hold-up de la Banque d'Hochelaga. Me Gagnon obtenait une commutation de peine pour son client, — qui depuis a été libéré du pénitencier et s'est perdu dans le remous de l'existence sociale. En 1924, c'était la cause McGuire, à Saint-Gabriel de Brandon. Même année, participation active à l'enquête du juge Louis Coderre sur la police municipale, à titre de procureur des officiers mentionnés à l'enquête. Puis, la célèbre enquête des douanes, qui prit une tournure politique, et où Me Gagnon défendit l'officier Bisailon. Vers 1930, la presse parla beaucoup de deux procès où Me Gagnon figurait comme procureur de la défense: celui de Bertrand, de St-Zotique, accusé du meurtre de sa femme, à la suite d'une chute au bout d'un quai dans la rivière.

Forte sensation

Toute une sensation avait été créée quand Me Gagnon s'était retiré du dossier, déclarant que le président, feu l'hon. juge Wilson, était partial. La Cour d'Appel ordonnait un nouveau procès, qui s'instruisait sous la présidence de l'hon. Louis Cousineau, et le tout se termina par un acquittement. Notons encore cette affaire des "chocolats à l'arsenic" qui se termina également par un acquittement.

Des quelque 25 causes plaidées aux Assises par Me Gagnon, toutes se terminèrent soit par un acquittement, soit par une commutation de peine.

En 1930, Me Gagnon devenait

AVIS DE DECES

CADIEUX.—A Verdun, le 29 avril 1947, à l'âge de 69 ans, 9 mois, est décédée Mme veuve J. H. Cadieux, née Rosina Gendron, mère du Révérend Père Cadieux, supérieur des Pères Montfortains, Nicolet, demeurant à 3937 Ross. Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 mai. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires L. Thériault, No 512, rue de l'Eglise, à 8 h. 45, pour se rendre à l'Eglise Notre-Dame des Sept Douleurs où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le prix du beurre augmenté de 10¢ la livre

OTTAWA, 30 — Après avoir annoncé hier une réduction de 29 pour cent des impôts sur les revenus personnels, le gouvernement fédéral a annoncé aujourd'hui par l'entremise de son ministre de l'agriculture, M. James Gardiner, que le prix du beurre de crèmerie a augmenté de 10 cents la livre, le beurre de laiterie et le petit lait de 2 cents la livre; le fromage Cheddar de 4 cents la livre, le lait évaporé de 1 cent la boîte et les oeufs de 1 cent et la douzaine. On signale à Ottawa que la hausse du plafonnement des prix sur les produits laitiers et les oeufs, fait partie de la politique du gouvernement de retirer ses subsides et de remplacer ces derniers par des hausses de prix.

Retrait du subside fédéral

La hausse du prix du beurre de crèmerie est due incidemment au retrait du subside de 8 cents et demi la livre sur le gras de beurre que le gouvernement fournissait jusqu'ici aux producteurs. Le cent et demi additionnel est accordé pour provoquer une plus grande production.

Ces augmentations de prix des produits laitiers sont étroitement liées aux contrats conclus avec le ministère britannique de l'alimentation. Un pacte a en effet été con-

clu avec la Grande-Bretagne par lequel le Canada s'engage à vendre 8,000,000 de livres de poudre de lait écrémé; un autre pacte en vigueur depuis le 1er avril dernier fixe le prix de 25 cents la livre pour le fromage de première qualité, de 24 cents et demi pour celui de deuxième qualité et de 24 pour celui de troisième. Le ministère britannique de l'alimentation a aussi conclu un autre pacte pour l'envoi, en 1947 et 1948, de 600,000 cartons de lait évaporé à raison de \$5.25 le carton.

Déclaration de M. Gardiner

La déclaration de M. Gardiner en marge de la hausse des prix sur le lait évaporé et les oeufs destinés tant à la Grande Bretagne qu'aux consommateurs canadiens, se lit comme suit: "A compter du 1er octobre, la Commission des prix et du commerce autorisait une hausse du plafonnement des prix du lait évaporé vendu au Canada, pour que les producteurs ne soient pas dérangés par le retrait du subside fédéral. Les 600,000 cartons de lait destinés au ministère de l'alimentation, d'après le contrat de 1946-47, ont été transmis en Grande Bretagne à cette date".

"En relation avec le contrat de 1947-48, le ministère de l'alimentation a accepté d'acheter 600,000 cartons de lait évaporé au cours de l'année de production qui commence le 1er avril 1947, et au prix de \$5.25 le carton".

Pour ce qui est des revenus que le fromage et les autres produits laitiers rapporteront aux producteurs, les négociations sont actuellement en cours en vue d'amener le contrat de 1947-48 sur le lait évaporé à un prix qui sera accepté de part et d'autre et qui sera proportionné aux autres revenus provenant des autres produits laitiers.

Un oubli bien compréhensible

Bath, Angleterre, 30. (BUP) — Mme Joane Rittner, une ménagère, devait comparaître en cour aujourd'hui, pour avoir conduit sans permis.

Elle ne s'est pas présentée, mais envoya au magistrat la lettre suivante: "J'ai oublié l'expiration de mon permis de conduire, à cause des devoirs suivants: le soin d'un fils invalide et d'une fille, la cuisine, le nettoyage, le lavage, le magasinage, la queue à la porte des magasins et les ennuis des carnets de rationnements, les cartes d'urgence des enfants, les cartes de priorité sur le lait, les coupons de pain, la lessive, le ramassage de la cheminée, le nettoyage des vitres, tous les arrangements préalables au déménagement dans une autre maison et tous les préparatifs nécessaires en vue de la naissance de mon quatrième enfant, le mois prochain".

Le juge n'insista pas pour la comparution de Mme Rittner, mais il la condamna à une amende de cinq shillings.

Jour du vote au Japon



Le Japon est actuellement en période d'élections, et cette femme japonaise se rend pour la première fois au poll. Portant son enfant sur son dos, selon la coutume japonaise, cette femme remet avec grand soin son bulletin de vote dans l'urne. C'est une innovation dans l'histoire du Japon.

Fin prochaine de la grève?

Londres, 30. (B.U.P.) — La grève des débardeurs de Londres, qui dure depuis trois jours et qui a arrêté la livraison du charbon et des denrées alimentaires qui sont d'importance vitale, semblait aujourd'hui tirer à sa fin, alors que 1,000 des 10,000 grévistes votèrent unanimement pour le retour au travail dès demain.

Il y avait des indices portant à croire que les reste des grévistes, de même que plusieurs milliers de débardeurs de Glasgow, en grève eux aussi, décideraient eux aussi de retourner au travail dans un délai de moins de 24 heures.

A la suite d'une assemblée qui dura toute la journée, l'administrateur général de l'union des "Scottish Transport and General Workers" accepta de recommander aux 3,800 grévistes de Glasgow d'accepter les propositions du ministre du Travail, M. George Isaacs, pour le règlement de leur dispute. Les grévistes voteront demain sur cette recommandation.

La grève des débardeurs de Londres, condamnée par le gouvernement et les chefs du Travail, commença comme grève de sympathie envers les 500 débardeurs de Glasgow qui furent congédiés parce que, selon les administrateurs, ils étaient superflus.

M. Isaacs a annoncé hier à la Chambre des communes que le gouvernement ferait toutes les démarches nécessaires pour sauvegarder l'approvisionnement en vivres de la nation. Il a promis, toutefois, que si les travailleurs retournaient au travail immédiatement, il verrait au réembauchage des débardeurs qui étaient employés à Glasgow avant 1939.

L'inhumation du roi Christian X

Copenhague, Danemark, 30. (B.U.P.) — Le corps du roi Christian X a été inhumé aujourd'hui, dans la chapelle de la cathédrale, à Roskilde, lieu d'inhumation traditionnel des rois du Danemark.

Un évêque jeta une poignée de terre sur le cercueil, et il fut ensuite lentement descendu dans la terre, pendant qu'une garde d'honneur et une compagnie d'artillerie se tenaient à l'attention et saluaient.

Plus tôt, des milliers de Danois recueillis s'étaient alignés le long des rues de Copenhague, pour voir passer le long cortège funèbre. Le roi Frédéric IX, fils du roi défunt, dirigeait les représentants de toutes les familles royales d'Europe.

● Le désir d'apprendre est comme la soif des richesses qui devient plus âpre à mesure qu'elle se satisfait. (Sterne)

UNE GRENADE TUE UN SOLDAT GREC

Athènes, Grèce, 30. (B.U.P.) — Un communiqué officiel rapporte qu'un officier grec a été tué, et 19 soldats ont été blessés, dont sept grièvement, quand une grenade a été lancée dans leur camion, aujourd'hui, dans une rue de Salonique.

On ajoute que le ministre de l'air, M. Panayotis Canellopoulos, s'est rendu par avion à Salonique, pour diriger une enquête.

La France est menacée par une grève de l'auto

PARIS, 30 (B.U.P.) — Le parti communiste français, portant ainsi un coup formidable à la politique de gel des salaires du gouvernement, a aujourd'hui accordé un "appui sans réserve" aux 30,000 grévistes des usines d'automobiles Renault, qui sont, comme on le sait, administrées par le gouvernement français. La déci-

sion du parti, prise ce matin à une assemblée du Bureau politique du parti, s'oppose carrément au décret passé par le gouvernement en janvier dernier, décret qui gèle les salaires, qui coupe les prix de cinq p.c., et qui contient des dispositions pour de futures réductions de prix, dans certaines industries.

La plupart des observateurs croient qu'en appuyant les demandes des employés des usines Renault, pour une augmentation de salaires de dix francs l'heure (huit cents), les communistes donnent le signal de grèves de grande envergure, dans les industries de l'automobile et de la métallurgie.

"Sur le tas"

La grève des usines Renault, qui est commencée depuis plusieurs jours, s'est changée aujourd'hui en une grève "sur le tas", rappelant les grèves de 1937, qui causèrent des émeutes sanglantes à Paris. Les grévistes sont retournés aux

ateliers, mais n'ont pas touché à leur travail.

On annonce que des ouvriers de l'usine Citroën se sont mis en grève aujourd'hui, et, à la suite de l'appui du parti communiste, on s'attend à un geste similaire aux usines Ford et Berliet.

Le premier ministre Paul Ramadier, dont le gouvernement a été ébranlé par le geste communiste, a convoqué une séance spéciale du cabinet, pour 9h. p.m. demain, alors que le pays célébrera le 1er mai. Le président de la république, M. Vincent Auriol, dont on attend le retour demain d'une visite en Afrique du Nord, présiderait cette séance.

Pas de compensation

L'attitude des communistes a été exprimée par le secrétaire-général du parti, M. Maurice Thorez. "Nous avons examiné les problèmes des prix et des denrées alimentaires", a-t-il déclaré, "et nous avons noté que le refus de réajuster équitablement les salaires des travailleurs n'a pas été compensé par une baisse appréciable des prix. De plus, les problèmes des approvisionnements alimentaires n'ont pas diminué. Le Bureau politique décide, par conséquent, de donner un appui sans réserve aux demandes légitimes des unions fédérées — demandes telles que celles de l'union métallurgique de la région de Paris".

Dans l'intervalle, le parti communiste a laissé entendre qu'il profiterait des grandes réunions populaires du 1er mai, pour pousser sa propagande en faveur d'augmentations générales de salaires, et pour continuer sa campagne contre le général De Gaulle.

MAJORATION DES PRIX

Buenos Aires, Argentine. (BUP) — Les trois principaux journaux du matin de l'Argentine, la Prensa, La Nación et El Mundo, ont annoncé une augmentation de 50 pour cent dans le prix de vente de leurs éditions hebdomadaires, soit de dix à quinze centavos, ce qui veut dire pour nous de 2-2 à 3-4 cents.

Le fameux diamant Hope ne causera plus de troubles

Washington, 30. (BUP) — Le fameux diamant Hope, qui orna le cou de Catherine de Russie et de Marie Antoinette de France, ne sera plus porté pendant au moins 20 ans encore; la dernière volonté de Mme Evelyn Walsh McLean, femme de la société américaine, décédée récemment, en a décidé ainsi. On sait que ce joyau causait des difficultés à toute personne qui le portait.

Quand ces deux décades seront écoulées, cette pierre de 44 carats et demi, de couleur bleue et blanche, sera probablement vendue ou divisée entre les 7 petits-enfants de la défunte, à qui elle l'a léguée ainsi que tous les autres joyaux de sa collection évaluée à plusieurs millions de dollars.

On a souvent dit que le diamant Hope aurait causé de grandes tragédies mais Mme McLean a soutenu pendant 35 ans qu'aucun symbolisme obscur n'était attaché à ce diamant.

Les bijoux à ses petits-enfants

La dernière volonté de Mme McLean, née dans une hutte de mineurs, dans le Colorado, il y a 60 ans, et qui fut à un certain moment la femme la plus riche

d'Amérique, contient d'autres legs.

La grande partie de ses biens et de ses bijoux ont été légués à ses 7 petits-enfants; ces trésors seront confiés à quatre fidèles commissaires jusqu'à ce que les 5 plus vieux aient tous atteint leur 25e année, soit dans 20 ans d'ici.

A ses deux fils

Le testament contient aussi des legs en argent comptant et en annuités diverses pour un certain nombre de domestiques. Elle a aussi accordé à ses deux fils, John R. et Edward B. McLean, l'usage de ses biens personnels, à l'exception de ses joyaux, jusqu'au jour de la distribution de ses propriétés.

Les deux fils deviennent cependant les bénéficiaires du Walsh Trust, fonds très riche établi par le père de Mme McLean.

Elle a aussi légué à son gendre, l'ancien sénateur américain, Robert Riee Reynolds, l'usage d'une demeure princière de Washington, le "Friendship", où elle est morte de pneumonie samedi. D'après le testament, il peut faire usage de la demeure pendant toute sa vie, ou si elle est vendue par les fidèles commissaires, il peut profiter des revenus de la transaction.

MONTREAL-MATIN

Publié et imprimé par la Fédération des Journalistes Canadiens Incorporée,
1125 est. rue Marie-Anne MONTREAL Téléphone: FAIhirk 11719

MONTREAL et VILLE	MEMBRE DE L'	PROVINCE
12 mois \$9.00	A. B. C.	12 mois \$6.00
6 " 4.50	&	6 " 3.25
3 " 2.25	C. D. N. A.	3 " 1.00

Payable d'avance par mandat postal ou chèque au port à Montréal.
En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MONTREAL, JEUDI, 1er MAI 1947

Une trop faible injection

Le ministre des Finances nous donne l'impression d'un médecin au chevet d'un malade. Ce malade, le contribuable canadien, souffre de paralysie due à l'excès de taxation. Pour le guérir, il suffirait de faire disparaître cet excès de taxation.

L'année dernière, l'austère docteur Ilsley a pratiqué une première injection sous forme d'une minime diminution des impôts. C'était insuffisant: aucune réaction ne se produisit. Cette année, un médecin à la mine moins sévère, le docteur Abbott a pratiqué une seconde injection. Celle-ci a été un peu plus salutaire que la première mais quand même insuffisante. L'excès de taxation opprime encore l'alié. C'est une injection vigoureuse, radicale qu'il lui faudrait. Autrement, on prolongera la vie du malade mais on ne pourra compter sur lui pour mettre la main à la pâte et assurer la prospérité du pays.

Notre gouvernement fédéral se vante du plus gros surplus depuis la Confédération, mais pourquoi, en même temps, n'annonce-t-il pas la plus forte réduction d'impôts depuis la Confédération? D'ailleurs, si le surplus est si considérable, c'est parce que nous n'avons jamais été autant taxés. Ce surplus n'est certes pas aussi glorieux qu'on le pense.

Le Premier Mai

C'est aujourd'hui, par le monde entier, la fête des socialistes et des communistes. Partout se dérouleront des parades et des manifestations pro-socialistes et pro-communistes auxquelles on invitera surtout les travailleurs. Cette année, au Canada, le Premier Mai sera marqué par le lancement d'un quotidien communiste publié à Toronto.

Pour la première fois, cependant, les rouges n'auront pas le monopole de cette journée car une forte organisation s'est mise à l'oeuvre aux Etats-Unis pour que les catholiques fassent du 1er mai une journée de prières pour l'établissement d'une paix permanente et le retour de la Russie et de tous les pays communistes à la pratique de la liberté du culte. Plus que jamais d'ailleurs, l'opinion publique se méfie du communisme. Dans notre pays, les organisations anti-communistes poussent en ce moment comme des champignons et nous en voyons même qui, à grand renfort de publicité, s'organisent en cellules secrètes. Mais passons...

Malgré tout, il existe encore, chez nous ou ailleurs, bien des sceptiques pour qui la doctrine de Staline ne paraît pas dangereuse parce que ses adhérents sont en nombre fort limité. Rappelons-nous, cependant, ce que disait récemment Louis Budenz, l'ancien rédacteur en chef de l'organe communiste newyorkais, le "Daily Worker": "S'il faut mille hommes pour construire un pont, il suffit d'un seul pour le dynamiter". C'est précisément ce que se propose le communisme: détruire en peu de temps ce qu'une nation a mis des siècles à bâtir.

A la Commission scolaire

Le mandat des membres actuels de la Commission des écoles catholiques de Montréal expire le 30 juin et le gouvernement de la province sera chargé, en vertu d'une nouvelle loi, de choisir tous les

La Chambre adopte par 49 à 28 le bill 30 en deuxième lecture

QUEBEC, 30 (B.U.P.) — La Chambre a adopté par 49 à 28, en deuxième lecture, cet après-midi, le bill 30 concernant les relations provinciales-fédérales. A la fin de la séance de ce matin, le premier ministre avait annoncé que toutes les ententes que le gouver-

On ne veut plus payer 8 cents

Quebec, 30. (B.U.P.) — Le prix des tablettes de chocolat est tout aussi peu populaire à Québec que dans les autres villes du pays. Nous permettons de constater une brève enquête chez les grossistes et détaillants québécois, aujourd'hui, qui s'accordent à reconnaître une grève d'acheteurs.

Nos ventes accusent une diminution de 75 pour cent, affirmait un grossiste. Il semble que bien peu d'enfants achètent les tablettes de chocolat à huit cents, ce que se permettrait encore un certain nombre d'adultes.

Bonne récolte du sucre d'érable

La récolte du sucre d'érable, qui était avérée très mauvaise dans la première partie de la saison, sera néanmoins pour les sucriers de la Beauce, l'une des meilleures connues à date.

A l'heure actuelle, la production, qu'on n'est pas à son terme, dépasse celle de l'an dernier une fois la saison terminée, et partout la sève coule encore abondamment. La récolte 1946, si l'on a bonne mémoire avait été considérée excellente.

On supporte facilement le malheur présent; mais le doute et les angoisses de l'attente nous rendent affreux celui qui plane dans l'éloignement. (Schiller)

nouveaux commissaires (sauf pour les représentants de l'Archevêché) qui, à leur tour, s'éliront un président.

Les Montréalais ont confiance que le gouvernement provincial verra à faire preuve de la plus grande circonspection dans ces nominations. Le prochain président devra être un homme dont la compétence et l'expérience en matière d'administration et d'éducation sont reconnues; un homme qui s'impose par sa supériorité; un homme qui possède au moins un diplôme universitaire.

De grâce, pour cette nomination en particulier, que l'on mette de côté toute sympathie politique. L'avenir de nos enfants est une chose trop sérieuse et trop grave pour qu'on la confie à des gens qui ont surtout le mérite d'avoir été de bons partisans.

Nomination à la Cour des Sessions

On vient d'annoncer officiellement que Me Oscar Gagnon succède au juge Gustave Perrault de la Cour des sessions de la paix. Cette nomination sera des mieux accueillies dans les milieux judiciaires, car Me Gagnon y jouit de l'estime, de l'admiration et de la confiance de tous ses confrères.

Le nouveau juge, qui est originaire de Lacadie, est avocat depuis 1911. Il lui a fallu peu de temps pour se tailler une réputation de criminaliste distingué et il a été mêlé à plusieurs causes qui demeureront célèbres dans les annales judiciaires de notre province.

En 1936, il était nommé chef des procureurs de la Couronne à Montréal. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1939, puis les reprit en 1944. A titre de représentant du procureur général, il a plaidé nombre d'affaires importantes et toujours il a fait preuve non seulement de talents et de compétence, mais aussi d'un esprit droit et épris de justice.

Au nouveau juge, nos félicitations et nos vœux.

nement pourrait conclure avec Ottawa, seraient soumises à la Chambre pour ratification. Tour à tour, le premier ministre et le chef de l'Opposition ont exprimé leur point de vue au cours de l'après-midi. C'est le chef de l'Opposition qui le premier eut la parole. Il affirmait que non seulement l'entente est possible avec le reste du pays, mais qu'elle s'impose. M. Godbout dit que si notre autonomie est sauvegardée, il serait criminel pour nous de mettre de côté les 65 millions qu'Ottawa nous offre. A ceux qui disent que lorsque Ottawa entre dans le champ de la taxation, il est difficile de l'en faire sortir, M. Godbout répond qu'il s'agit de mettre un terme absolu à l'entente, c'est-à-dire de déterminer qu'après 5 ans l'entente tombera automatiquement. Le chef de l'Opposition dit qu'il n'y a aucune intrusion du fédéral dans les domaines réservés aux provinces.

Une affirmation

Le premier ministre dit que le bill était une affirmation de droits plus indispensable que jamais à l'heure actuelle. Il ajouta que ce que la province de Québec voulait c'était une législation sociale faite pour Québec et par Québec. La province ne veut pas tarir ses sources de revenus au profit d'autres. Pour exercer l'autorité, il faut des revenus et c'est précisément ce qu'Ottawa veut nous enlever à l'heure actuelle. Il ajouta que les Pères de la Confédération avaient donné un exemple de coopération et de bonne entente. C'est un organisme de ce genre qu'il nous faudrait à l'heure actuelle. M. Duplessis fit remarquer que présentement Ottawa tentait de diviser

pour régner. Le premier ministre de nouveau signala qu'il était prêt à retourner à Ottawa pour défendre nos droits, reconnaître ceux du fédéral et faire disparaître tous les doutes en ce qui regarde la taxation. Il ne s'agit pas pour Québec d'une question de parti, ajouta-t-il. Les questions en jeu sont trop graves. Il reprocha à Ottawa de partir du principe que tout lui appartient. De nouveau, il affirma qu'il était prêt à coopérer avec tous mais qu'à tolérer l'assimilation, il ne peut en être question.

Les amendements

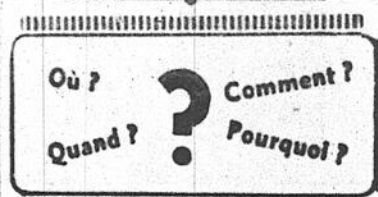
Le gouvernement amendera le bill 30 concernant les relations provinciales-fédérales lors du débat en comité plénier. L'amendement stipulera que rien de définitif ne pourra être conclu sans la décision de la Législature. Cette importante nouvelle a été annoncée ce midi par le chef du gouvernement de la province, au cours du débat sur le principe du bill.

L'hon. M. Adélard Godbout, chef de l'opposition provinciale, a poursuivi, ce midi, le débat sur le principe du bill 30, concernant les relations provinciales-fédérales.

"J'ai l'intention, dit le chef de l'opposition, sans perdre son calme, de démontrer qu'une entente du gouvernement provincial, avec le gouvernement fédéral est absolument nécessaire, qu'elle peut intervenir sans le moindre accroissement de la constitution, ainsi qu'aux droits et privilèges de la province; je veux aussi relever les remarques faites par le premier ministre et établir les raisons que nous avons de nous prononcer contre le bill. A entendre certains membres de la droite, nous avons l'impression que nous ne vivons pas en confédération et que la province de Québec considère le fédéral comme le grand ennemi.

Aucune défense

"Je n'ai pas l'intention de défendre le gouvernement fédéral, ni le premier ministre qui dirige l'administration fédérale. Je vais me contenter d'étudier le bill au point de vue des intérêts des citoyens de ma province, la plus vieille de la confédération, et probablement la plus marquante par la contribution qu'elle donne à la vue de la population toute entière. Vouloir isoler la province de Québec et la représenter avec un esprit antagoniste, c'est rendre un mauvais témoignage à l'esprit canadien-français. C'est ne pas reconnaître nous-mêmes les droits et les devoirs que nous voulons que les autres reconnaissent, c'est ne pas reconnaître la valeur de la province dans l'économie canadienne."



—Qui, lors de la Première Guerre mondiale, lança le mot d'ordre d'une "guerre pour assurer le maintien de la démocratie"?

—Sans doute, s'agit-il du président Woodrow Wilson qui avait prononcé l'idée suivante: "A war to make the world safe for democracy".

—Quand fut signé le traité de Versailles?
—Le 28 juin 1919.



—Alors, vous ne croyez en rien?
—Je ne crois que ce que je comprends.
—C'est bien ce que je disais.

Au dîner des fonctionnaires

Le Dr Groulx décrit l'évolution du service municipal de santé

Dans une causerie prononcée hier soir à l'issue du dîner de l'Association des fonctionnaires municipaux, en l'hôtel Ritz Carlton, le directeur du Service municipal de santé, le Dr Adélard Groulx, a fait un long historique du développement de l'hygiène publique dans notre ville, dont il a illustré les résultats par les statistiques suivantes:

la moyenne de la durée de la vie des citoyens a été portée à 65 ans, alors qu'elle n'était que de 45 au début du siècle.

Afin de mieux démontrer la nécessité des mesures sanitaires prises pour le maintien du bon état de santé de notre population, et le rôle essentiel et efficace d'un Service de santé adéquatement organisé, le conférencier a rappelé les épidémies successives survenues à Montréal depuis 1757, pour conclure que la typhoïde et les maladies entériques du nourrisson, qui ont été la cause d'épidémies désastreuses, ne sont plus un problème dans notre ville, les décès attribuables à ces deux maladies étant aujourd'hui excessivement bas.

Le budget requis

Selon le Dr Groulx, un Service de santé dans notre ville devrait disposer d'un budget variant entre \$1.00 et \$2.00 par capita pour se développer et rencontrer les besoins locaux, pour préciser ensuite que le budget de son département, de \$0.63 par capita en 1937, avec 316 employés, a été porté à

\$1.34 per capita, avec un personnel de 473 employés pour l'année financière commençant ce matin.

Parmi les problèmes principaux que l'on retrouve dans les grandes villes, il a mentionné l'habitation, la salubrité du milieu; l'approvisionnement d'eau potable, l'approvisionnement d'un lait sain, la prévention des épidémies, la vulgarisation de la vaccination et l'immunisation dans le cas des maladies où elle est reconnue efficace; la mortalité maternelle, la mortalité infantile, la surveillance du développement physique et mental de l'écolier, l'alimentation rationnelle, l'éducation de la population.

Neuf districts prochainement

La conférence a aussi rappelé le projet de diviser en neuf districts sanitaires la ville de Montréal, présentement organisée en sept districts, la direction de chaque district devant être confiée à un "médecin chef de district", assisté d'un personnel composé de médecins et d'infirmières.

"En vous parlant de la santé publique," a-t-il conclu, "je vous ai décrit l'évolution du Service de santé. Vous avez pu vous rendre compte qu'il a atteint un stade d'organisation qui le rend comparable aux meilleurs organismes que l'on rencontre sur le continent américain et qui, je puis le dire sans fausse modestie, fait l'envie de certains de mes collègues d'autres villes."

Le Dr Groulx a été présenté par Me Louis-A. Lapointe, c.r., directeur des Services municipaux, et remercié par M. Benoît Rajotte, président de la Caisse populaire des fonctionnaires municipaux. Le maire Camilien Houde a également dit quelques mots. M. Jean Groulx, président du comité des dîners-causeries de l'Association, présidait le dîner, qui a été suivi d'une danse.

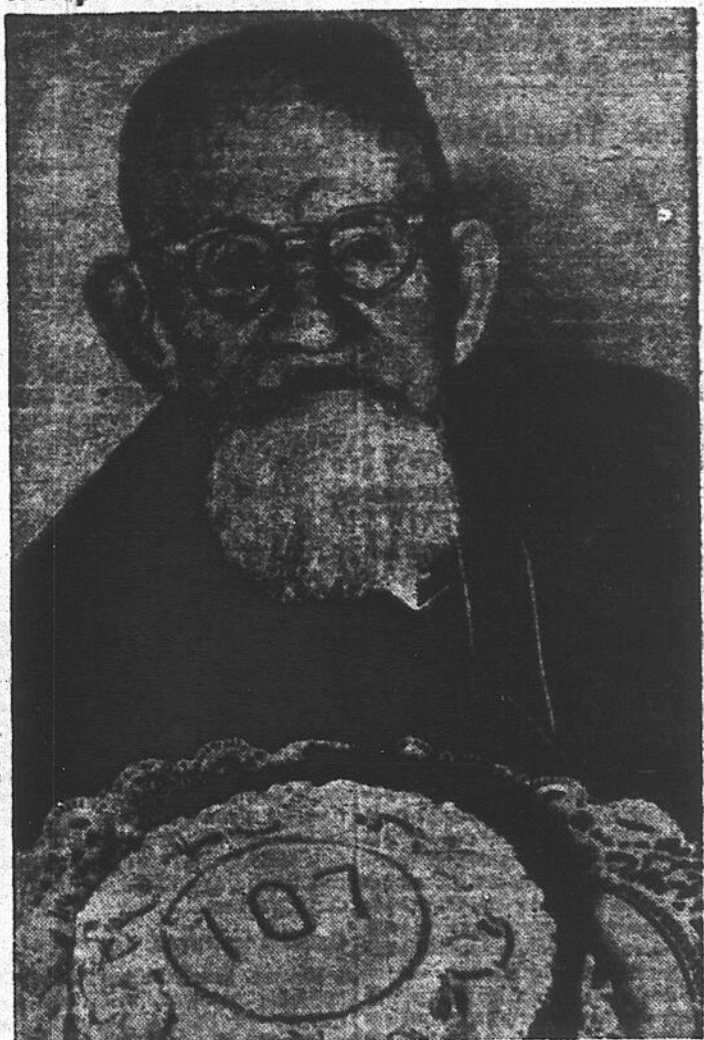
Le trophée McKee au capitaine Leigh

Le ministre de la Défense Nationale, l'hon. Brooke Claxton, annonce aujourd'hui, à Ottawa, que le capitaine Z.-L. Leigh, commandant de la station aérienne de Goose Bay, au Labrador, était le gagnant du trophée McKee pour 1946.

Ce trophée est décerné, chaque année, depuis 1927, à celui qui a fait le plus pour l'aviation au Canada durant l'année.

Le capitaine Leigh a reçu ce trophée en signe de reconnaissance pour les services méritoires qu'il a rendus à l'aviation canadienne depuis vingt ans.

Intrépide vieillard



Il n'y avait pas de place pour les bougies, sur le gâteau de fête de M. David Eisenberg. En effet, le vieillard est âgé de 107 ans. Le gâteau lui a été présenté à Chicago, au cours d'une escale dans son envolée de Détroit à Los Angeles. On dit que M. Eisenberg est le plus vieux passager dans l'histoire de l'aviation commerciale.

Le budget bien accueilli chez Concordia

Le budget déposé hier soir par le ministre fédéral des Finances, l'hon. Douglas Abbott, comportant une réduction substantielle du taux de l'impôt sur le revenu, ainsi que la disparition de la taxe sur l'excédent de bénéfices à compter du 1er janvier prochain, a été bien accueilli dans les milieux municipaux.

Le président du Comité exécutif, pour sa part, s'est dit des plus satisfaits, parce qu'il y voit "un encouragement sans précédent à l'entreprise privée et à tous les citoyens en général, depuis 1939". Un tel budget, a-t-il ajouté, est tout à l'honneur du ministre des Finances.

Entre-temps, à l'hôtel de ville, on pouvait apercevoir, dans les divers départements, des employés dont l'attention était concentrée sur la feuille blanche, avec bordure rouge, devant être adressée à l'inspecteur de l'impôt sur le revenu, hier soir au plus tard.

Comité formé pour l'aménagement de l'aéroport de l'est

Un comité de onze hommes d'affaires versés dans l'aviation locale, a été constitué pour dresser les plans définitifs d'un aéroport pour avions légers dans l'est de la ville, choisir un emplacement approprié, et se mettre en relation avec les intérêts disposés à financer une telle entreprise.

Cette décision a été prise hier après-midi, pendant une réunion, au Mount Stephen Club, du Comité de l'aéroport de l'est, attaché à l'Office d'initiative économique. M. Valmore Gratton, directeur conjoint de cet organisme municipal, a précisé que les frais d'exploitation de l'aéroport seront entièrement financés par les concessionnaires, pour affirmer ensuite que la réalisation du projet ne sera pas aussi dispendieuse qu'on ne le croit généralement.

Le plan d'ensemble

Le projet élaboré comporte la construction d'un hôtel, d'un restaurant, de magasins, d'un cafeteria, de salles d'exposition, etc., qui apporteraient des revenus substantiels; ainsi que l'érection de maisons pour loger le personnel, d'une école d'aviation, en un mot, de tous les édifices propres à un aéroport. Il s'agit là du plan d'ensemble, dont la réalisation pourrait se faire graduellement.

Emplacement à trouver

On a été unanime, à cette réunion, à affirmer la nécessité d'aménager à Montréal un aéroport pour avions légers. Mais l'emplacement n'a pas encore été choisi. Deux sites logiques ont déjà été abandonnés, à cause d'objections soulevées et l'on est à étudier la possibilité de l'aménager sur un autre emplacement, dont on n'a pas révélé l'endroit.

Membres du comité

Outre MM. Bernard Dagenais et André St-Pierre, les deux promoteurs du projet, font partie du Comité d'organisation: MM. Geo.-W. Atchison, F.-H. Wheeler, W.-R. Oliver, Ernest Savard, le commandant d'escadre Jos. Saint-Pierre, Don McVicar, Jacques Morency, Jean Lallemand, Ignace Brouillet, i.e., Paul-H. Lapointe, E.-W. Tremblay et Napoléon Bourdeau.

Acquittement de Pearson

Le juge C.-E. Guérin a acquitté hier John-G. Pearson d'une double accusation de parjure et d'entrave aux fins de la justice. Le prévenu subissait son procès en Cour des Sessions de la Paix.

La preuve étant jugée insuffisante, la Cour renvoya la plainte. Me Alexandre Chevalier, c.r., agissait pour la défense.

La station de Loran à Vik est financée par le Canada

Le Canada a signé, hier soir, à 5 heures et demie, un accord prévoyant le financement international de l'application du système LORAN à la station de Vik en Islande. La cérémonie s'est déroulée dans la nouvelle salle du conseil d'ICAO et c'est M. A.-C. McKim, représentant de notre pays au Conseil intermédiaire, qui a apposé sa signature au nom du Canada. Il en coûtera environ \$6,000 par mois aux pays signataires de l'accord. Actuellement, outre le Canada, il y a la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, qui ont accepté cet accord. Antérieurement, les Etats-Unis avaient signé un document semblable. La lecture des clauses de l'accord s'est faite en présence du Dr Edward Warner et du Dr. Albert Roper, respectivement président du Conseil intermédiaire, et secrétaire-général d'ICAO.

L'Organisation de l'aviation civile internationale fournira tout le personnel technique à cette station de Vik en Islande. Le gouvernement islandais trouvera également un certain nombre d'experts afin de participer aux opérations du système LORAN.

La station de Vik s'est montrée particulièrement efficace et elle sera d'une très grande utilité aux aéronefs affectés aux traversées transatlantiques.

Le pénitencier pour avoir fabriqué des ordonnances

Le juge Armand Cloutier a condamné, hier, à trois ans de pénitencier un nommé Rosario Tremblay, dont l'adresse n'apparaît pas au dossier, trouvé coupable d'avoir fabriqué de fausses prescriptions en vue d'obtenir des narcotiques dans une pharmacie. C'était un récidiviste déjà trouvé coupable de possession de narcotiques.

Le juge T.-A. Fontaine a d'autre part clarifié une situation créée par un individu au nom norvégien, trouvé coupable de bigamie. Cet individu âgé de 27 ans, un nommé Carl Olson, a écopé d'une année de prison. Il avait contracté un premier mariage, il y a trois ou quatre ans, puis il convoitait le 20 janvier avec une autre femme, alors que la première était bel et bien vivante. L'accusé purge en outre une peine de six mois d'emprisonnement pour vol.

Entente conclue avec l'hôpital Alexandra

Sujet à ratification par le Conseil municipal, le Comité exécutif de la Cité a conclu une entente avec l'hôpital Alexandra, en vertu de laquelle cette dernière institution réservera au moins 50 lits pour les tuberculeux, en aucun temps, la Ville s'engageant, en retour, à combler le déficit de l'hôpital, jusqu'à concurrence de \$50,000 par année.

Aide demandée pour la Latvie

M. R.-N. Bryson, président de l'Association de Bienfaisance de l'Ontario, a plaidé la cause de 100,000 sans-foyer de la Latvie. M. Bryson a déclaré au comité sénatorial de l'immigration que ces gens seraient même prêts à aller dans nos prisons afin de voir le jour où ils pourraient jouir des libertés accordées au Canada. Il a ajouté que ces gens s'assimileraient rapidement à notre population et que, de plus, ils aideraient énormément à remplir les vides qui existent dans le monde agricole au pays.

Me Emery Beaulieu nommé dans la cause des Témoins

QUEBEC, 30 (B.U.P.) — L'hon. Maurice Duplessis, en sa qualité de procureur général de la province, a désigné Me Emery Beaulieu, de Montréal, comme procureur de la province dans la cause des témoins de Jéhovah qui va se plaider en Cour suprême. Me Beaulieu a reçu le mandat de défendre toute loi provinciale qui pourrait être attaquée dans cette cause, y compris les dispositions de la Charte de la Cité de Québec.

Accusation jugée sans "fondement"

Québec, 30. (BUP) — A une réunion convoquée à son bureau de la section de Québec de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, M. J.-M. Martin, représentant régional, a communiqué aux journalistes le résultat de l'enquête menée par la Gendarmerie royale, au sujet d'une accusation de chantage et d'acceptation de pots-de-vin lancée contre les enquêteurs de la section des loyers de la dite Commission à Québec.

La conclusion de l'enquête est que cette accusation est absolument "sans valeur et sans fondement". L'accusation avait été portée par Me Simon-G. Parent, président du local 134 (Sillery) de la Légion Canadienne. Me Parent ajoutait que les employés de la Commission étaient en général des jeunes sans expérience, et se plaignait qu'il ne se trouvait pas assez de vétérans parmi eux. Cette dernière accusation avait été réfutée sur le champ, par M. Martin.

Aménagement de deux autres terrains de jeux

Par suite d'ententes intervenues entre l'administration municipale et deux compagnies, deux nouveaux terrains de jeux seront aménagés incessamment dans notre ville. Un de ces terrains sera situé dans le quadrilatère borné par les rues Iberville, Larivière, Dufresne et l'ancienne rue Forzyth, la compagnie W.-C. MacDonald Incorporated ayant accepté de le louer à la Cité au prix nominal de \$1 par année, celle-ci ne demandant pas d'exemption de taxe. L'autre terrain, sera aménagé à l'angle des rues Bridge et Mill, le Canadien National ayant autorisé la ville à l'utiliser à cette fin.

OFFRE DE MEDIATION

Asuncion, Paraguay (B.U.P.) — On a annoncé que le gouvernement du Paraguay est consentant à accepter l'offre de médiation du Brésil, pour faire cesser la guerre civile au Paraguay, mais le gouvernement pose comme condition que les rebelles déposent d'abord les armes.

Requête de Roncarelli rejetée

L'autorisation de poursuivre n'est pas purement "de forme"

"L'autorisation particulière à poursuivre le gérant de la Commission des Liqueurs alcooliques n'en est pas une purement DE FORME ou de PROCEDURE, l'intention manifeste du législateur ayant été, d'une part, la sauvegarde de tout droit certain mis en péril et, d'autre part, prévenir le danger de poursuites vexatoires et auxquelles cet officier spécial qu'est le gérant, le gérant de la commission des liqueurs, pourrait être exposé."

Voilà ce que déclare le juge en chef de la province de Québec, l'hon. Séverin Létourneau, dans un arrêt rendu hier sur la requête de Frank Roncarelli, restaurateur, demandant à poursuivre personnellement le juge Edouard Archambault, président de la commission des liqueurs pour une somme de \$118,741.

Requête renvoyée

L'arrêt est un document de plusieurs pages, où le savant juge discute des motifs qui ont porté le législateur à inscrire dans la loi des liqueurs une disposition particulière relativement aux poursuites à intention contre la commission ou ses officiers. Roncarelli, dont le permis de vente de boissons était suspendu en décembre dernier sur ordre de ladite commission et de son président, avait soumis une première requête en poursuite et cette demande avait été renvoyée.

Le même sort

La seconde vient d'avoir le même sort, la Cour soulignant que "la demande d'autorisation à poursuivre personnellement le gérant de la commission... n'est pas justifiée et qu'il y a lieu en conséquence de la refuser".

La seconde requête, dit l'hon. juge Létourneau "reproduit substantiellement la première, sauf la différence quant au montant des dommages (la première demandait \$250,000 de dommages) et sans qu'on y ait ajouté des allégations relatives au caractère "politique" de l'acte qui suspendit le permis."

La chose jugée

"Si l'économie de notre procédure civile devait s'appliquer, continue le président, il y aurait lieu de se retrancher derrière les règles qu'elle pose et de dire que le requérant n'est pas dans les conditions voulues pour renouveler une demande qui lui a déjà été refusée... Sous réserve toutefois de l'obtention de chose jugée il paraît au sous-signé plus convenable d'en venir au mérite de cette seconde demande... Les moyens susmentionnés de la nouvelle requête ne comportent pas plus que les premiers qu'il y ait lieu de permettre une poursuite contre le gérant personnellement."

"Cette référence à des déclarations du premier ministre de la province tend tout au plus à prétendre que l'intimé en aurait été influencé, que ce serait sur l'avis du premier ministre et tout au moins de concert avec lui qu'il aurait décrété une annulation du permis que détenait le requérant."

"Il appartient au gérant intimé, avec ou sans suggestion ou appro-

bation du premier ministre, du procureur général ou de qui que ce fut, de décréter pour et au nom de la commission des liqueurs alcooliques, toute telle annulation de permis que ce fut à l'égard du requérant ou de tout autre, s'il croyait à propos de le faire à raison de circonstances établies."

"Les pouvoirs que le gérant intimé de la commission des liqueurs tient de la loi des liqueurs alcooliques sont plutôt d'ordre administratif que d'ordre judiciaire. Ce gérant de la commission des liqueurs bénéficie en conséquence de l'immunité relative qui s'attache à toute décision prise dans les limites de ses attributions, de bonne foi et par des motifs d'ordre public."

Rien de plausible

"Les griefs de mauvaise foi, de partialité politique ou de haine et représailles que mentionne la requête ne reposent sur aucun fait ou aucune circonstance nettement établis et pouvant rendre plausibles ces griefs. Le dernier des griefs, particulièrement, ne fait pas voir que ces déclarations du gérant-intimé aient été faites sans à propos et avec imprudence."

"Il y a lieu de tenir pour fait et accompli par la commission ce que la requête attribue à son gérant, le présent intimé. Le gérant intimé est à ce sujet demeuré dans l'exercice de ses fonctions. Sans en aucune façon reconnaître qu'il y ait à ce sujet lieu à poursuite contre la commission, il est manifeste que c'est bien plutôt à elle que revient la responsabilité de tout ce que la requête impute à son gérant, le présent intimé."

Avec dépens

"De simples et vagues allégations d'intention ou de motifs, même supportées d'un affidavit du requérant, ne sauraient suffire à déterminer l'autorisation recherchée..."

De là la Cour conclut que l'autorisation a été fixée dans la loi pour la sauvegarde de tout droit certain mis en péril. Et la requête est renvoyée avec dépens.

Copie du jugement a été remis aux procureurs des intéressés, hier après-midi.

Me Emery Beaulieu, C.R., agit pour l'intimé.

COMMUNISTES ARRETES

Madrid, Espagne — (B.U.P.) — Huit personnes ont été arrêtées et deux presses clandestines saisies qui servaient à imprimer de la propagande communiste, rapporte la police. Cette dernière dit que les presses avaient été employées pour imprimer l'organe communiste "Mundo Obrero".

Disparu



M. Victor Armand, de Vancouver et Winnipeg, un administrateur de l'industrie du cinéma, est un des 15 passagers qui se trouvaient à bord de l'avion disparu de la T.C.A.

Nouveau record



Le capitaine James Boyd a établi un nouveau record de vitesse, en pilotant un avion de transport commercial, de Chicago à New-York, en une heure, 51 minutes et 43 secondes. Le record précédent comptait trois minutes de plus. L'avion du capitaine Boyd était un DC-6 transportant 52 passagers.

Serveuse-chef déclarée coupable d'intimidation

Cette affaire d'union où la serveuse-chef d'un restaurant de grand hôtel était accusée d'intimidation à l'égard des serveuses, appartenant à l'Union Internationale des employés d'hôtel et de restaurant, s'est terminée, hier, par une déclaration de culpabilité contre la prévenue.

Le juge Edouard Tellier, qui avait présidé au procès de l'accusée, il y a environ trois semaines, déclara que la preuve établissait que la jeune femme avait intimidé les employés en tentant de les empêcher de faire partie de l'Union de leur choix.

La Cour imposa une amende de \$10 et les frais.

Les pays de l'Empire se consultent avant cette réunion générale d'ICAO

L'honorable C.-D.-Howe, ministre de la Reconstruction, a ouvert, hier matin, en l'hôtel Windsor, une réunion du conseil du transport aérien du Commonwealth britannique. Les pays représentés sont: le Canada, l'Australie, le Ceylan, l'Inde, Terre-Neuve, la Nouvelle-Zélande, la Rhodésie du sud, l'Union Sud-Africaine, le Royaume-Uni et quelques colonies de l'Empire. La Birmanie, qui est membre de ce conseil depuis quelque temps, n'a pu participer aux délibérations faute de représentation.

Cette conférence se prolongera pendant trois ou quatre jours. On fera une revue du développement des routes aériennes entre les pays de l'Empire. Ce conseil existe depuis 1944 et sert d'intermédiaire afin d'échanger des vues et des renseignements sur les questions de l'aviation civile internationale.

Un appel dans la cause de Sauras

Ottawa, 30. (B.U.P.) — L'Union canadienne des marins en a appelé au solliciteur général du Canada, aujourd'hui, dans la cause de Conrad Sauras qui a été condamné à six mois de prison pour avoir monté à bord d'un navire à Montréal sans autorisation.

Sauras en avait appelé à la Cour Supérieure de Montréal, hier, mais sa demande avait été rejetée.

La délégation à Ottawa aujourd'hui avait pour but d'obtenir la libération de Sauras.

Arrêt de la Cour supérieure

La responsabilité de l'architecte et de l'entrepreneur est grave

Lorsque le propriétaire d'une maison a dû faire reprendre des travaux exécutés préalablement par un entrepreneur, le propriétaire peut-il réclamer une indemnité de l'entrepreneur? Le défendeur encourt-il la responsabilité de l'article 1688 du code civil qui tient l'architecte et l'entrepreneur

solidairement responsables de la perte lorsque la construction périclite, en tout ou en partie, par le vice de construction ou même le vice du sol?

Ce problème est discuté à fond dans un arrêt rendu hier par l'hon. juge Alfred Duranleau, dans une cause instruite dans le district judiciaire de Beauharnois et où M. David McMeekin réclame la somme de \$301.28 de M. Aimé Daoust, entrepreneur. L'action est accueillie mais la Cour accorde un montant-limite de \$201.28 au demandeur, plus les dépens de ladite action.

La cheminée s'effondre

Voici les faits: Le défendeur entreprit de construire pour le compte du demandeur le posage de la brique et la construction d'un foyer à une maison que l'on venait d'ériger. Un mois après la construction du foyer, le haut de la cheminée s'effondra. Le défendeur refusa de reprendre les travaux. Le demandeur les fit refaire par un tiers au coût de \$301.28 — ceci comprenant le coût de la reconstruction complète de la cheminée.

La jurisprudence

"Il est de doctrine et de jurisprudence que le fait d'avoir terminé les travaux commencés par un autre ne peut excuser l'entrepreneur, alors même que la ruine de l'édifice serait causée par la défectuosité des travaux faits par

le premier entrepreneur, dit la Cour dans son jugement.

"Comme on le voit, la responsabilité de l'architecte et de l'entrepreneur est grave. L'entrepreneur répond de la perte due à un vice de construction et de la mauvaise exécution qu'il en a faite. Sa responsabilité est même d'ordre public, la chute d'une cheminée peut causer même des pertes de vie."

Présomption

"La chute d'une cheminée un mois après sa construction crée une présomption de négligence de la part du constructeur; l'on ne peut s'empêcher de conclure qu'il n'a pas procédé selon les règles de l'art et n'a pas pris toutes les précautions voulues pour faire un travail solide et durable."

Le défendeur doit donc indemniser le demandeur. Mais dans quelle proportion? La Cour déclare que l'on ne peut imputer au défendeur la charge des travaux pour l'élargissement de la base de la cheminée, travaux effectués par un tiers. C'est pour cela qu'une somme de \$100 est déduite de la réclamation.

Grande exposition de poissons tropicaux

Une intéressante exposition de poissons aquatiques se déroule actuellement au Jardin Botanique. Toutes les variétés de ces poissons tropicaux sont en exposition. Cette exposition est organisée par le club Aquarium Tropical et mérite l'encouragement de tous. L'entrée est libre et à tous les soirs, des films sur la vie des poissons tropicaux sont présentés à l'écran. Les portes sont ouvertes de 2 heures de l'après-midi jusqu'à 10 heures du soir pour les deux prochaines semaines.

Libération de Hayden

Le juge Omer Legrand, à la suite de l'instruction d'une enquête préliminaire a libéré, hier, Wilfrid Hayden, 50 ans, d'une accusation de vol comme serviteur d'un moule de fonte évalué à \$800 et appartenant à Canadair Ltée.

Me Willie Proulx, avocat de la défense a soutenu que la preuve ne justifiait pas la Cour d'envoyer le prévenu subir son procès. Ce point de vue a été maintenu par la Cour.

Un nommé R. Babeu, sans adresse connue, qui subissait l'enquête préliminaire en compagnie de Hayden, a toutefois été cité à son examen volontaire le 13 mai prochain.

Cinq causes de meurtre

Rôle d'assises le plus copieux encore vu pour la session de mai

Me J.-Cléo Guimond, C.R., greffier de la Couronne pour le district judiciaire de Montréal, a rendu public, hier, le rôle de la session de mai de la Cour du Foyer du Roi, siégeant en matière criminelle (assises). Ce rôle, auquel sont inscrites 185 causes de nature diverses, est le plus copieux préparé par la Couronne depuis au moins deux ans, a souligné Me Guimond.

La plupart des causes qui en sont inscrites vont toutefois tomber sous une juridiction inférieure — la Cour des Sessions de la Paix — la plupart des accusés se prévalant du droit d'option que leur confère le code criminel. Au moins 150 des causes seront ainsi renvoyées à la Cour des Sessions.

15 causes de meurtre

Cinq causes de meurtres sont inscrites à ce rôle: celles de Lau-

rent Leduc, Alfred-Charles Molleur (provisoirement en liberté sous cautionnement), Roland Cyr et Joseph-Aldor Côté, Raoul Bazinet et Paul-Henri Laplante. Ces deux derniers crimes sont de nature passionnelle. Il y aura aussi les causes de Marcel Julien, cet énergumène qui poignarda deux religieux, un dimanche soir, en mars dernier.

Causes notoires

Notons aussi parmi les causes les plus notoires: celles de Kent Rowley et Azellus Beauce, accusés d'incitation à l'émeute et de dommages à la propriété à la suite d'incidents durant la grève des employés de Montreal Cotton; Henri Gagnon et deux autres squatters, accusés de conspiration pour violer la domicile d'autrui.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que JEAN MACDONALD de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la prochaine session pour obtenir un divorce de son époux, NICHOLAS DI FALCO, de Montréal, Québec, pour adultère.

Daté à Montréal, ce 29e jour d'avril, 1947.

PAUL MASSE,

Procureur de la requérante, 152 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

PETITES ANNONCES

ATTENTION CAMIONNEURS

Nous avons actuellement en mains pour installation immédiate: MOTEUR REBATI POUR CAMION FORD DE TOUTES CAPACITES

Genereux Motors Co. Ltd. 1115 Bleury — LA. 4241

"Dente per Dente" au His Majesty's

L'une des scènes magnifiques du film "Dente per Dente", présenté actuellement au cinéma His Majesty's, avec les vedettes Caterina Boratto et Carlo Tamberlani, dans les principaux rôles. Cette production est tirée d'une pièce de Shakespeare "Measure for Measure".

Dans nos théâtres

ORPHEUM — C'est au cinéma Orpheim qu'aura lieu demain, la grande première du film canadien "La Forteresse", dit du calibre "A", et réalisé au pays, dans notre province même, par la nouvelle Québec Productions Corporation.

C'est une production que tous les cinéphiles voudront voir pour son récit, le jeu des talentueux comédiens, ainsi que son atmosphère particulière. Par ces qualités, ce film se fera connaître dans le monde entier, affirme la critique.

On y peut voir en vedette Jacques Auger, dans le rôle d'un avocat célèbre, Nicole Germain, qui incarne une folle et brillante journaliste, et Paul Dupuis, dont les services ont été empruntés par les réalisateurs de "La Forteresse", au magnat britannique J.-Arthur Rank.

Toute une pléiade d'artistes canadiens jouent à leurs côtés, dont Henri Letondal, Arthur Lefebvre, Mimi d'Estée, Armande Lebrun, Henri Poitras, Georges Alexander, Orla Légaré, André Servat et autres.

PALACE — Ethel Barrymore est assurée de son succès avec son rôle principal.

CINEMA PARIS

TOUS LES RECORDS PULVÉRISÉS



4^{ème} SEMAINE
**PIERRE BLANCHARD
NICOLE MORGAN
LA SYMPHONIE PASTORALE**

ST. DENIS

Machine SOLOGNE
Eric Von STROHEIM

La FOIRE aux CHIMERES

GABY MORLAY
PIERRE MINGAND
LOUISE CARLETTI
DES JEUNES FILLES

Popularité mondiale de Maurice Chevalier

On dit "Maurice" tout simplement, et tout le monde sait de quel il s'agit! Maurice Chevalier est en effet aujourd'hui l'homme le plus populaire du monde. Le cinéma parlant a accompli ce miracle. Tant qu'il n'était qu'artiste de Music-Hall, sa renommée ne dépassait guère les frontières de France, mais depuis qu'il est venu en Amérique il a connu l'admiration des foules des deux hémisphères et touché les cachets les plus fabuleux qui aient jamais été payés à un artiste.

Lorsque Maurice signa avec la Paramount son fameux contrat pour tourner, la célèbre firme lui garantissait les coquets appointements d'un million par mois. M. Jesse Lasky, en engageant Maurice Chevalier, ne s'était pas trompé. Son succès fut foudroyant. "Innocent of Paris", son premier film, fit pendant de longs mois les beaux soirs de New-York.

Un record pour la "Symphonie pastorale"

Les milliers de cinéphiles qui ont vu "La Symphonie Pastorale", sont unanimes à déclarer que jamais le film français n'a encore atteint un tel degré de réalisme et d'humanité. Ce film, gardé à l'affiche une cinquième semaine, a remporté au festival de Cannes, le grand Prix du film français, et sa vedette principale, Michèle Morgan, le Prix international de la meilleure artiste.

Sur un sujet émouvant, tiré du roman d'André Gide, le réalisateur Jean Delannoy, servi par un maître-opérateur Armand Thirard (qui a tourné des images qui rappellent à s'y tromper nos paysages enneigés des Laurentides) a fait un film d'une pureté et d'un pathétique inégalé encore. La musique de Georges Auric a obtenu, à ce même festival, le premier Prix de la meilleure partition.

JOAN ARTHUR VEUT ETUDIER

Columbia, Missouri. (B.U.P.) — L'actrice de cinéma Jean Arthur s'est inscrite au collège féminin de Stephens, à Columbia, Missouri, pour étudier la philosophie, les humanités, les sciences ménagères, la biologie et l'équitation.

L'artiste, qui est âgée de 38 ans, a déclaré à cette occasion: "Je n'ai fait que travailler toute ma vie. Il est temps pour moi de commencer à apprendre".

ont été confiés à Paul Kelly et Osa Massen.

Le premier film est l'histoire d'une lutte des fermiers, exposés à mille dangers, par suite de la mort subite du shérif qui laisse le pays sans loi et les citoyens à la merci les uns des autres.

PRINCESS — Le théâtre Princess offrira à ses habitués, à compter de demain, un drame poignant intitulé "The Locket", dans lequel on pourra voir les vedettes Lorraine Day, Brian Aherne, Robert Mitchum et Gene Raymond.

C'est l'histoire d'une femme au passé plutôt ombreux, dont l'enfance fut triste, et qui possède l'art de dissimuler ses sentiments.

Dans "The Locket", production réalisée par John Barrhm, aux studios RKO, la jeune première ruine la carrière de son fiancé et de son époux, un psychiatre qui croit l'avoir comprise.

Comme seconde attraction, le programme comprend le film "The Devil Thumbs a Ride", avec la vedette Lawrence Tierney. Une tension dramatique y est ménagée avec art et subtilité. Aux côtés de Tierney, les étoiles Ted North, Nan Leslie et Betty Lawford font bonne figure.

GAYETY
Tous les jours, 2.30, 8.30 p.m.
Samedi, 2.30, 7.30, 9.45 p.m.
Téléphone: M.A. 3759
CETTE SEMAINE
LOWE, HITE & STANLEY
HELEN LOVETTE
PAULINE ALPERT
The 5 Earls • Althea • Miller & Jane
Wally Dean • Ludovic Hunt
• Mike Saur
Avant-première Vendredi

Horaire des Spectacles

LOEW'S — "Till the Clouds Roll By": 10.17, 12.35, 2.44, 4.30, 9.10.
PALACE — "Till the Clouds Roll By": 10.30, 12.35, 2.45, 4.55, 7.35, 9.55.
CAPITOL — "Sinbad the Sailor": 10.00, 12.10, 2.30, 4.57, 7.16, 9.35.
PRINCESS — "Ladies Man": 10.05, 1.00, 3.55, 6.55, 9.50 et "Seven Were Saved": 11.40, 2.35, 5.30, 8.30.
ORPHEUM — "San Francisco": 9.50, 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.
IMPERIAL — "The Westerner": 11.00, 2.30, 6.12, 9.40 et "Strike Me Pink": 12.47, 4.23, 7.50.
SAINT-DENIS — "La Foire aux Chimeres": 12.00, 3.15, 6.30, 9.50; "Des Jeunes Filles dans la Nuit": 1.44, 5.07, 8.30.
CINEMA DE PARIS — "La Symphonie Pastorale": 11.30, 1.55, 4.22, 6.40, 9.10.

Film préparé sans camera

Hollywood. (B.U.P.) — On n'a pas eu besoin d'utiliser de cameras pour réaliser le film "Memory of Love", aux studios RKO, durant la semaine qui précéda les prises de vue avec les vedettes Dana Andrews, Merle Oberon et Ethel Barrymore.

La première semaine ne fut consacrée qu'aux répétitions, manière de procéder assez rare à Hollywood.

Au nombre des numéros d'attraction dans cette production prochaine, on cite l'exécution du Concerto en do mineur, composé spécialement par Leith Stevens pour l'écran, joué au piano par Arthur Rubinstein, accompagné par l'Orchestre Philharmonique de New-York.

Dolores del Rio jouera pieds nus

Dolores del Rio a quitté bas de nylon et chaussures pour jouer des rôles au cinéma.

Récemment, elle a demandé au directeur John Ford de lui accorder une part de la distribution dans la production "The Fugitives", réalisée aux studios de RKO.

Selon sa propre version, depuis le temps où on la reconnaissait pour la femme la mieux habillée du monde du cinéma, il y a quelques années, on lui a confié moins de rôles dans les films. Et c'est ce qui explique sa nouvelle résolution de demander à jouer sans bas et souliers. Et elle y tient tellement qu'elle prétend faire inclure cette condition dans ses futurs contrats.

**"DENTE PER DENTE"**

Based on William Shakespeare's intriguing love story...
"MEASURE for MEASURE"
Produced in Italy

2 REPRESENTATIONS 2.30-8.30
Tous Sièges Réservés

Matinées 60c • Soirées \$1.
Taxes comprises

4-AUTRES JOURS-4

HIS MAJESTYS

Un roman de Simenon demain au St-Denis

Le Saint-Denis mettra vendredi, à l'affiche, le film "L'Homme de Londres" tiré d'un célèbre roman de Georges Simenon.

La fortune fait-elle le bonheur ou le malheur des gens? Le père blaoui était un modeste gardien de nuit dans un poste d'aiguillage. Pas riche, il était honnête et surtout fier de sa famille.

Le père Malouin devient riche, par hasard, et coûte que coûte maintenant, il veut garder ce que le hasard lui a donné. L'ambition, la fortune ne lui apporteront que déboires, chagrins et ruine.

Pour rendre ce drame d'atmosphère, le réalisateur Henry Decouin a fait appel à Fernand Ledoux et à Jules Berry. Ces deux artistes ont su donner à ce film l'atmosphère de mystère, d'angoisse et d'aventure qu'on trouve dans le roman. Suzy Prim, Mony Dalmès et Gaston Modot son taussi de la distribution.

3^{ème} SEMAINE
**CLARK GABLE
MAURICE CHEVALIER
SAN FRANCISCO**
HOLLYWOOD
ORPHEUM

**DOUGLAS FAIRBANKS, Jr.
MAUREEN O'HARA
WALTER SLEZAK
SINBAD the SAILOR**
ANTHONY QUINN • GEORGE TOBIAS
JANE GREER • MIKE MADOLE
in GORGEOUS TECHNICOLOR
2^{ème} SEMAINE
Capitol

2^{ème} Pictures
**GARY COOPER
THE WESTERNER**
WALTER BRENNAN
FRED STONE • GORIS DAVENPORT
DANA ANDREWS
HIT
STRIKE THE PINK
Eddie Cantor
Bibi Storch
Maintenant
IMPERIAL

DEUXIEME SEMAINE
TILL THE CLOUDS ROLL BY
in Technicolor
starring
VAN JOHNSON • JUDY GARLAND
FRANK SINATRA • JUNE ALLYSON
ROBERT WALKER • DINAH SHORE
KATHRYN GRAYSON • VAN NEFLIN
with LUCILLE BREMER • LENA HORNE
ANGELA LANZBURY • TONY MARTIN
VIRGINIA O'BRIEN
LOEW'S

**DURBIN
Tom DRAKE
William BENDIX
"I'll be Yours"**
with Adolphe MENJOU
Maintenant
PALACE

Ladies Man
EDIE BRACKEN
CASS DALEY
VIRGINIA WELLES
and SPIKE JONES
and His City Slickers
Maintenant
PRINCESS

DANS LA FINANCE

Peu d'effet du nouveau budget en place locale; faible hausse à New-York

Quelques titres individuels ont enregistré des gains s'étendant de fractions à un point environ, tandis que la majorité des titres sont demeurés inchangés et ont affiché peu d'activité hier à la Bourse et au Curb de Montréal. Le discours du budget n'a eu à peu près aucune répercussion sur les marchés locaux. Le virement a compté 51,700 valeurs industrielles et 77,000 titres miniers, comparativement à 45,498 et 73,840 actions respectivement avant-hier.

A WALL STREET

New-York, 30. — Au New York Stock Exchange aujourd'hui, les aciéries et les titres de l'auto ont dirigé un faible ralliement qui a fait monter des valeurs sélectives de fractions de point à environ 3 points.

Malgré une répétition très large des gains, l'allure est restée monotone et le virement ne se chiffre qu'à 800,000 actions. Certaines avances ont été réduites un peu après l'ouverture et au début de l'après-midi. Cependant il y avait prédominance de gains en clôture.

Un important produit du nickel a été créé en '46

Toronto, 30. — Dans sa première année entière d'après-guerre, 1946 — les marchés des métaux produits par l'International Nickel ont changé; on a créé un important nouveau produit du nickel, les prix de vente ont été ajustés, et sa division des recherches et développements a beaucoup accompli. Voilà ce qu'a déclaré M. Robert C. Stanley, président de l'International Nickel Company of Canada, Limited, à l'assemblée annuelle des actionnaires tenue à l'hôtel Royal York cet après-midi.

Clientèle changée

"Nos ventes de nickel sous toutes ses formes, a dit M. Stanley, ont atteint 201,103,234 lbs, comparativement à 201,572,987 lbs en 1945, égalant à peu près nos ventes maxima des années d'avant-guerre. La répartition géographique de ces ventes a fortement changé, toutefois. La Russie, qui constituait l'un des importants marchés, ne nous achète plus de nickel depuis la fin de 1945, vu qu'elle exploite la mine de nickel de Petsamo. Le Japon et l'Allemagne ont été éliminés comme consommateurs industriels. Les ventes aux Etats-Unis et à plusieurs petits pays ont toutefois augmenté."

Nouveau produit

"Depuis quatre ans, on pousse intensément les recherches dans nos usines et laboratoires canadiens et l'on a réussi à créer un produit nouveau: l'oxyde de nickel sous forme d'aggloméré. On s'apprête à Copper Cliff une usine qui produira cette nouvelle substance et qui devrait être terminée cette année. L'aggloméré d'oxyde de nickel (nickel oxide sinter) constitue une nouvelle variété de nickel pour la fabrication des aciers d'alliage et de l'acier inoxydable."

La production de lingots d'acier en mars dernier

Ottawa, 30. — La production de lingots d'acier atteint un nouveau sommet en mars, alors que la production des scieries canadiennes est de 259,560 tonnes, soit une moyenne quotidienne de 8,373 tonnes, d'après le rapport mensuel publié par le Bureau fédéral de la statistique. Ce total est le plus élevé depuis avril 1945, alors que la production était de 260,144 tonnes et la moyenne quotidienne, de 8,671 tonnes. Il se compare à la production de 223,145 tonnes en février et de 240,589 en mars l'an dernier.

La production du premier trimestre de l'année est de 726,262 tonnes en comparaison de 703,341 tonnes l'an dernier et 750,000 tonnes en 1945.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Ventes	Haut	Bas	Ferm.
539 Abitibi	163	161	163
1117 Do Pfd	20	19	19 1/2
1200 Akaltio	1.15	1.05	1.05
2100 Aumaque	.45	.41	.41
161 Bell Tel.	184 1/2	183	183
5800 Bidgood	.21 1/2	.21	.21
280 Brazilian	.21 1/2	.21 1/2	.21 1/2
219 B. A. Oil	.25	.25 1/2	.25 1/2
1500 Buffadison	1.13	1.10	1.10
5658 Cdn Brew.	.26 1/2	.24 1/2	.26 1/2
220 C. P. R.	.34	.33	.34
2500 Denison	.14	.14	.14
1000 Dickenson	1.10	1.05	1.10
2500 Donalds	1.02	.95	.95
5825 East Mal.	1.80	1.70	1.80
5900 East Sul.	3.10	3.00	3.05
2000 Elder	1.02	.95	.95
6900 Eldora	.40	.38	.40
115 Ford A.	.22	.22	.22
18189 God's Lake	1.20	1.20	1.20
230 Home	3.35	3.20	3.35
885 Imp. Oil	1.34	1.34	1.34
3235 Int. Pete	.14 1/2	.14	.14
3200 Joliet	.50 1/2	.49	.49
605 Kerr-Ad.	1.44	1.34	1.34
4000 Kirk Lake	1.59	1.57	1.59
7000 Louvencourt	2.38	2.25	2.30
900 Macassa	3.50	3.50	3.50
6565 Macdonald	2.70	2.52	2.52
1525 McKessie	.56	.55	.55
2300 Mining C.	8.75	8.70	8.70
500 Ntugus	2.08	2.08	2.08
900 Noranda	4.44	4.44	4.44
3600 O'Brien	2.04	2.00	2.00
23800 Okama	1.72	1.71	1.72
21900 Oskalo	1.35	1.30	1.30
2000 Pamour	1.43	1.41	1.41
3660 Sheritt	3.75	3.55	3.55

BOURSE DE MONTREAL

Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi P. (\$2.50)	17	17	17
Abitibi P. (\$2.50)	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Bathurst A.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Bell Telephone	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Can. Cement	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Can. Steamships	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Can. Breweries	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Can. Car	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Consumers Glass	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Can. Locomotive	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Cons. Smelters	84	84	84
Dist. Seagrams	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Dom. Bridge	33	33	33
Dom. Glass	39	39	39
Dom. Steel B.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
G. Steel Wares	17	17	17
Howard Smith	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Imperial Oil	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Int. Nickel	35	35	35
Int. Paper	45 1/2	45 1/2	45 1/2
Labatt	24	24	24
McCull. Frontenac	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Molson's Brew.	36	36	36
Nat. Breweries	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Nat. Steel Car	24	24	24
Noranda	44 1/2	44 1/2	44 1/2
Power Corp.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
St. Lawrence Corp.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Shawinigan	23 1/2	23 1/2	23 1/2
United Steel	8	8	8
Walker Hiram	22 1/2	22 1/2	22 1/2

CURB de MONTREAL

Ventes	Haut	Bas	Ferm.
B. A. Oil	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Brown Company	34	34	34
Can. Marconi	24	24	24
Can. Vickers	35	35	35
C. W. Lumber	23	23	23
Cons. Paper	16	16	16
Donnacona	16	16	16
Fairchild	3	3	3
Ford A.	22	22	22
Fraser Co.	45	45	45
MacLaren P. and P.	42 1/2	42 1/2	42 1/2

DIVIDENDES

British American Oil Co., 25 cents par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 5 juin.	Agnew-Surpass Shoe Stores, 50 cents par action, payable le 2 juin aux actionnaires inscrits le 30 avril.	Canadian International Investment Trust, \$1.25 par action privilégiée, payable le 2 juin aux actionnaires inscrits le 9 mai.	Pato Cons. Gold Dredging, 20 cents par action, payable le 28 mai aux actionnaires inscrits le 8 mai.	Canada & Dominion Sugar Co., 20 cents par action, payable le 2 juin aux actionnaires inscrits le 10 mai.	Canada Foundries & Forgings, 27 1/2 cents par action "A", payable le 16 juin aux actionnaires inscrits le 30 mai.	Canadian Fairbanks-Morse Co., 25 cents par action, payable le 2 juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.	Consolidated Bakeries of Canada, 25 cents par action, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 9 juin.
--	--	---	--	--	---	---	---

Les profits nets de Quebec Power Co.

L'état intermédiaire des revenus et dépenses de Québec Power Company pour le trimestre terminé le 31 mars 1947 vient d'être communiqué par M. James Wilson, président. Il démontre un surplus de \$8,200 comparativement à \$11,608 pour la même période en 1946.

Les recettes brutes ont augmenté de \$113,609 au total de \$1,321,177 et les frais d'exploitation, de \$162,651, au chiffre de \$878,006. Les frais fixes ont accusé une réduction, passant de \$135,230 à \$104,359. Après une provision de \$112,500 pour la dépréciation, le même montant que l'an dernier, et une réserve de \$79,813 pour les impôts sur le revenu et sur les excédents de bénéfices, contre \$95,115 pour le premier trimestre de 1946, les profits nets se sont traduits par \$146,499 en comparaison de \$149,907 l'an dernier.

La production du cuivre a augmenté en février

Ottawa, 30. — La production de cuivre a augmenté en février. Elle s'établit à 29,396,253 livres contre 28,630,929 le mois précédent et 27,698,802 le mois correspondant l'an dernier, d'après les chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique. Durant deux mois, janvier et février, la production atteint 58,027,182 livres contre 59,719,887 la période correspondante de 1946.

La production de nickel de tous genres en février est de 17,144,086 livres contre 19,447,552 en janvier et 12,450,169 le même mois l'an dernier. Le total des deux mois terminés en février touche 36,591,638 livres contre 26,273,266 livres la période correspondante l'an dernier.

Expéditions d'amiante des mines canadiennes

Ottawa, 30. — Les expéditions d'amiante par les mines canadiennes en février atteignent 42,207 tonnes contre 44,058 le mois précédent et 29,614 le même mois l'an dernier, annonce le Bureau fédéral de la statistique. Durant les deux premiers mois de cette année, 86,265 tonnes sont expédiées contre 66,125 tonnes la période correspondante de 1946.

LES CHANGES

New-York, 30. — Le dollar canadien est demeuré à 3-4 pour cent d'escompte et la livre sterling a haussé de 1-16 à \$4.02 13-16. La Commission de contrôle du change à Ottawa maintient, pour le dollar américain, le pair à l'achat et une prime de 1-2 pour cent à la vente.

EX-DIVIDENDES

Bathurst Power & Paper Co., 25 cents par action "A".
Cockshutt Plow Co., 25 cents par action.

Le prix du carton réduit aux E.-U.

New-York, 30. — International Paper Company a annoncé qu'elle réduira de \$5 la tonne le prix du carton servant à la fabrication des boîtes et de \$10 la tonne celui des contenants en carton, à compter du premier mai.

Le président de la compagnie, M. John Hinman, a déclaré que le but de cette réduction était de contribuer au succès du mouvement général en vue d'abaisser le coût de la vie.

Le président estime que ces réductions de prix diminueront le chiffre net des ventes de plus de \$8,600,000 par année et les profits nets, de plus de \$5,300,000 par année par rapport à leur niveau actuel.

M. John R. Steelman, adjoint du président Truman, a déclaré, dans une lettre adressée à la compagnie que le geste qu'elle venait de poser était "une preuve incontestable de bon sens commercial".

Condamné à la prison



Serge Rubinstein, ce jeune financier de 38 ans de Wall Street, est ici photographié alors qu'il descend d'une voiture de la police de la métropole américaine. Rubinstein a été condamné à \$50,000 et à 2 ans et demi d'incarcération à la prison fédérale, pour s'être soustrait au service militaire obligatoire.

Bureaucratie qui doit disparaître

Toronto, 30 (B.U.P.) — Un homme d'affaires de Toronto a déclaré aujourd'hui que l'agence nationale de placement n'était qu'une Bureaucratie qui devrait disparaître.

M. James Cumming de la compagnie "Aluminum Window" de Toronto a ajouté que les ouvriers canadiens préfèrent chercher de l'emploi eux-mêmes et cela sans passer par une agence du gouvernement.

Le Kiwanis-St-Laurent à la rescousse de ces enfants de Texas City

Afin de venir en aide aux enfants affectés par le récent désastre de Texas City, le club Kiwanis-St-Laurent, a fait parvenir un chèque de \$250 au président de ce club a-t-on appris, hier après-midi, à l'issue du déjeuner hebdomadaire en l'hôtel Ritz-Carlton.

De plus, le président local de ce club a remis deux chèques respectifs de \$200 à M. l'abbé J.-N. Aumais et à M. L.-E. Courtois, qui verront à les faire parvenir à la Providence Ste-Généviève et à la salle d'asile St-Vincent-de-Paul afin d'aider la jeunesse orpheline.

Au cours du déjeuner, M. l'abbé J.-N. Aumais, qui était le conférencier invité, a raconté quelques souvenirs de collège. Il a contribué à égarer son auditoire en émailant divers faits piquants survenus alors qu'il fréquentait l'université d'Ottawa.

Le président du club, M. Gustave Ledroit a également annoncé que les 5 et 6 mai, les membres du Kiwanis-St-Laurent poseraient un autre geste coutumier en transport.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal EXAMEN-CONCOURS

AVIS est par les présentes donné que l'examen-concours pour les aspirants aux postes d'instituteurs et d'institutrices laïques dans les écoles de la Commission aura lieu les 8, 9 et 10 juillet 1947.

Toute personne qui désire y prendre part doit en aviser la Commission, par écrit, avant le 1er juin prochain.

Pour tous renseignements il faut s'adresser au Directeur des études, M. Trofé Boulanger, 117 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Plateau 5231.

Le Secrétaire, MARC JARRY.

tant les jeunes des orphelinats aux représentations de Hamlet-Morton au Forum. Les institutions, invitées à cette occasion, sont St-Arsène, le Mont St-Antoine et les Sourds-Muets.

Grève à Oshawa

Oshawa, Ont., 30. (B.U.P.) — Une grève de 250 employés de l'usine de la compagnie General Motors, à Oshawa, a forcé la compagnie à faire "chômer" deux mille autres employés de l'usine.

Hier les 250 employés dans le département de la production se sont mis en grève sous prétexte que l'administration avançait trop la production. En conséquence le travail des autres employés a été arrêté de force.

Conférencier



M. Murray Chipman, publiciste montréalais, qui prononcera une causerie devant les membres du "Junior Advertising of Sales Club", ce soir, à 8 h. p.m., en l'auditorium du Montreal High School. M. Chipman parlera de l'avenir dans les domaines de la publicité de la vente. Les élections du nouveau conseil du club suivront aussitôt.

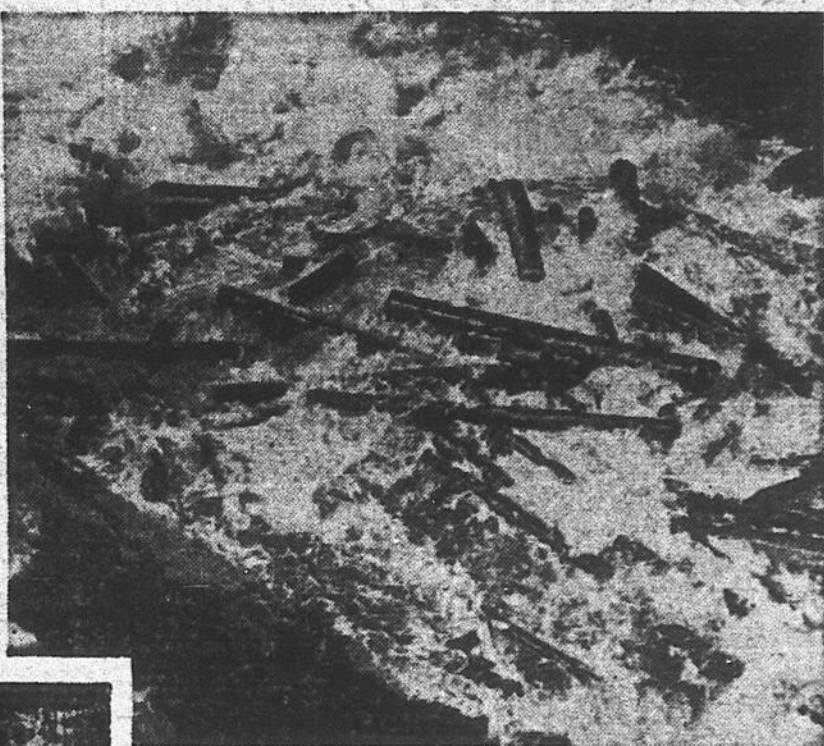
ALUMINIUM LIMITED

DIVIDENDE SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Le 24 avril 1947, le Conseil d'Administration a déclaré, sur les actions ordinaires de la Compagnie, un dividende trimestriel de \$2.00 par action, payable en monnaie canadienne, le 5 juin 1947, aux actionnaires inscrits le 8 mai 1947, à la fermeture des bureaux.

Montréal Le secrétaire, J. A. DULÉA

La drave au printemps



A sa première origine, le papier remonte aux billots géants de bois coupés au cours des mois d'hiver et empilés jusqu'au printemps. Avec la première débacle, les billots descendent les ruisseaux et les rivières jusqu'aux moulins à papier. Voici une série de photographies sur la "drave" de cette année sur la Rivière Moose, dans l'état de New-York. Les bûcherons jettent les billots dans le courant du haut de la chute (en haut à gauche); c'est là que les billots commencent leur voyage. Par la suite ils descendent dans les rapides bouillonnants (en haut à droite) et ils se bloquent dans la rivière. C'est alors la tâche des "draveurs" (en bas à gauche) de courir sur les billots roulants et de les pousser plus bas dans le courant. Quand ils ne peuvent réussir à disloquer les blocs de billots, c'est la dynamite (en bas à droite) qui vient à la rescousse. La course se termine au moulin où le bois devient papier.

En flânant...



...sur les quais

La neige, les grèves et le peu de grain occasionnent une rareté de travail au havre de la Métropole

Après une interruption d'une journée, due à la tempête de neige sur notre région, la navigation a repris, hier, son cours normal. Ainsi dès le lever du jour, les navires, qui ont été immobilisés sur le lac St-Pierre, ont pu remonter le fleuve jusqu'à Montréal. Sur l'heure du midi, le "Twickenham", de la Cunard-Donaldson, commandé

par le capitaine D.-G. Martin, s'est amarré au quai de la compagnie et a laissé ici une cargaison de 700 tonnes de marchandises générales. Ce petit navire de 4,762 tonneaux descendra le St-Laurent aujourd'hui en direction de Port Alfred afin de prendre une cargaison à ce port du Saguenay. Il reviendra ensuite au havre métropolitain afin de compléter son chargement pour enfin se diriger vers l'Europe.

Le "Regent Hawk", de la Furness

Whitty, s'est aussi amarré au quai de cette compagnie tandis que le pétrolier "Fort Mines", nolisé par la McColl-Frontenac l'a suivi de près.

Le "Manchester Progress"

Hier soir, vers 7 heures, le "Manchester Progress", de la Manchester Line, a jeté ses amarres à son quai habituel. Quelques heures plus tard, le "Prince Alexander", de la Shipping Limited, arrivait au port avec à son bord douze passagers. Cet

océanique, commandé par le capitaine A.-H. Helsdingen, vient d'Anvers et de Rotterdam. C'est un navire récemment construit et qui sert de transport à un certain nombre de voyageurs tandis que ses cales contiennent des cargaisons de marchandises générales. On note qu'il apporte au pays une forte consignation de verrerie.

A la Montreal Shipping, on attend le "Sandra", qui vient des ports d'Anvers, et du Havre. Ce navire devrait toucher le port au cours de la journée de dimanche, et il est sous le commandement du capitaine G.-E. Nelligen.

Autres navires

Quant au "Blue Peter II", il appareille présentement et se dirigera demain vers le Golfe et Terre-Neuve sous les ordres du capitaine G. Guilleje. Il a chargé 1,200 tonnes de marchandises générales.

Après une escale de quelques jours dans notre port, le "Mont Alta", commandé par le capitaine B.-S. Baxter, prendra la direction de l'Italie en faisant des escales à Naples et Gênes. Son départ est fixé à dimanche prochain. Il n'y aura que des consignations de marchandises dans ses cales.

Hier matin, le "Sibley Park", nolisé par la Cunard-Donaldson, a quitté notre port en direction de Liverpool. Il transporte, ainsi que rapporté précédemment, des victuailles pour les gens du Royaume-Uni.

Encore de la glace

Au Service des signaux, on nous rapportait hier soir, qu'il y a encore une dizaine de milles de gla-

ce sur la rivière Saguenay. Cependant, les brise-glace "Ernest Lapointe" et "N.-B. McLean" font un travail qui progresse régulièrement et quotidiennement. On croit que le Saguenay sera navigable d'ici deux ou trois jours vu que le baromètre tourne au beau. Toutefois, encore, il a neigé dans le Golfe St-Laurent et aux alentours de Gaspé.

La pose des bouées, qui en comprend 1,100 pour notre district est sur le point de se terminer de nous dire, hier soir, M. Henri Beauchemin, surintendant de ce service du ministère des Transports. Il reste quelques bouées coniques à aller fixer tandis que la pose des bouées lumineuses est maintenant complétée.

Sur les canaux, les navires ont recommencé à naviguer et tout laisse prévoir que la première semaine de mai apportera un regain de vie au port.

L'une des causes occasionnant les divers retards aux arrivages d'océaniques est celle des grèves de débardeurs en Angleterre. Au Pacifique Canadien, on nous rapportait, hier soir, que le "Beaverdell" et le "Beaverford" sont dans cette situation actuellement. Le manque de main-d'œuvre sur les quais crée de nombreux ennuis non seulement à cette compagnie, mais à tous les armateurs ayant actuellement des navires dans les ports anglais. On espère que le présent conflit se règlera bientôt et que tout reprendra son cours normal dans quelques jours.

Mouvement des grains

Le mouvement des grains sera

Autres travaux à Fort Churchill

Ottawa, 1er — Le ministère de la Défense nationale annonce aujourd'hui que l'on entreprendra des travaux de constructions supplémentaires à Fort Churchill (Man.), au cours des prochains mois d'été.

On doit en effet construire des ateliers, un garage et des logements pour les militaires mariés et les non mariés.

Le principal projet cependant est celui d'amener l'eau du Lac Isabelle, situé à quatre milles plus loin, jusqu'à Fort Churchill. On construira de plus un système d'égout.

Dangers à éviter

Le fait que l'on doit présentement transporter toute provision d'eau à Fort Churchill ne répond pas aux besoins, ce qui pourrait aggraver la situation en cas d'incendie.

Les tuyaux d'eau et les tuyaux d'égout seront aboutés à la surface pour ne pas les exposer à la gelée des terrains de profondeur; ils seront aussi isolés et enfermés pour éviter la rigueur des grands froids. Il sera donc nécessaire d'utiliser un système de courant continu afin d'empêcher que l'eau ne gèle. On activera la poussée de l'eau par la chaleur et une ou plusieurs stations de pompes fourniront la pression voulue.

Les ouvriers civils travailleront en collaboration avec les ingénieurs de l'Armée pour terminer cette entreprise vers la fin de septembre.

Mme J. H. Cadieux décédée à Verdun

Mme Joseph Herménégilde Cadieux, de la paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun, est décédée mardi le 29 avril dernier, à l'âge de 69 ans et 9 mois. Mme Cadieux est la mère du Rév. Père Maurice-Marie Cadieux, s.m.m., supérieur du noviciat des Monfortains à Nicolet.

Mme Cadieux, née Rosina Gendron, était la veuve de M. Joseph Herménégilde Cadieux, décédé en 1926. Elle habitait depuis 37 ans, la paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils: Arcade, Rolland, Maurice, Lionel et Charlemagne, typographe à "Montréal-Matin"; quatre filles: Adrienne (Mme Albert Dupont); Jacqueline (Mme Gérard Mongrain); Mariette (sœur Maurice de Montfort, Fille de la Sagesse); et Françoise (sœur Herménégilde du Carmel, Fille de la Sagesse). Elle laisse de plus 11 petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires L. Thériault, rue de l'Eglise, à Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 mai, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun.

Drapeau à mi-mât

Ottawa, 30. (BUP) — Le drapeau canadien flottait à mi-mât aujourd'hui sur les édifices du parlement canadien à Ottawa en signe de respect pour le regretté monarque du Danemark, le roi Christian, dont les funérailles ont eu lieu aujourd'hui dans ce pays.

quelque peu plus actif au cours des prochaines semaines. En effet, une dizaine de wagons de ce produit sont arrivés ici et les élévateurs commencent à fonctionner. D'ici la fin de semaine, plusieurs autres wagons sont attendus. Cela aidera considérablement au mouvement des océaniques en direction du Royaume-Uni, car la majeure partie des chargements est destinée à ce pays. La quantité attendue d'ici samedi est approximativement de 300,000 boisseaux tandis qu'au début de la semaine, une consignation totale de 150,000 sera déposée dans nos élévateurs.

Vers le 10 mai, le "Lambrock", appareillera en direction de Bombay, et y transportera la première consignation de farine ainsi que des autos de fabrication canadienne. Il sera suivi par le "Forest" peu après.

Billet
du
matin

Consolation

Au fond de ma peine, une joie naître, comme enivre à table un peu de vin vieux. Ce n'est pas assez pour vouloir en vivre, mais c'est déjà trop pour désespérer.

Je chante ma peine impuissante et brève, parce qu'un espoir fut plus fort qu'un pleur. Ainsi à l'orient, sourit l'aube qui fera tant d'entr'ouvrir la fleur.

Pour n'avoir pu cueillir la rose et son frisson, j'ai tâché de blesser mon cœur à ses épines. Et je reste étonnée de la tristesse levée pour un geste ordinaire, et de tout cet émoi imprévu dans l'air ce matin.

Par orgueil salutaire un cœur, fut-il banal, est plus riche à la fin qu'un sage sans alarme. Car sous son air glacé, se cache un courage neuf, celui d'accepter l'épreuve inévitable, sourire aux larmes.

Rien ne vibre et chante en nous qui demeure. Pourtant l'espérance, avant qu'elle meure, comme nous frémit d'un soupir léger.

Et cette pensée, en moi, compose un idéal, qui finit par chanter et dissoudre des larmes...

L'étiquette
moderne

Je désire vivement connaître la maison d'une de mes amies. Il demeure dans le quartier depuis de nombreuses années et chaque fois que nous nous rencontrons nous avons un quart de sourire et j'ai l'impression que s'il me plaît je ne lui suis pas indifférente.

"TIMIDE".

Pourquoi ne pas confier tout uniquement à votre amie ce que vous venez de m'écrire et la prier de prendre l'initiative d'une présentation. Celle-ci peut avoir lieu chez elle ou chez vous où elle se rendra avec son cousin pour un thé ou une réception quelconque. Elle peut également avoir lieu à l'extérieur au cours d'une partie de théâtre ou d'une réunion chez des amis communs.

Adresses vos questions à "JEANNETTE", Montréal-Matin.

Un Vanderbilt divorce



Mme Maria Feliza Vanderbilt, 29 ans, photographiée à la cour à Los Angeles après qu'on lui eût accordé un divorce. Elle était l'épouse de Cornelius Vanderbilt Jr., 49 ans, fils du magnat du chemin de fer.

Vers le progrès
de la santé

Jadis la vie se résuait à une lutte presque constante contre la maladie. Aujourd'hui, grâce à la maîtrise de plusieurs maladies importantes et de la défaite presque complète de certaines autres, une nouvelle lutte est à faire: la conservation du terrain gagné et l'amélioration des niveaux intellectuels et nationaux d'hygiène.

Dans cette ascension vers le progrès, la médecine et l'hygiène publique s'unissent pour solliciter l'entente et le support de toutes les classes de la société et du concours de ses membres de tous les âges. On s'efforce de prévenir le retour des anciens fléaux et d'améliorer la santé générale.

CONSEIL
pratique

Pour faire disparaître une tache d'encre sur de la toile écrue, il faut faire tremper la partie tachée dans de la térébenthine, durant une heure, environ. Lavez ensuite à l'eau savonneuse.

La légende
des fleurs

Le rhododendron: Premier aveu

Ce bel arbrisseau croît dans les montagnes. C'est au moment où le soleil, par ses rayons plus chauds, fait fondre les neiges, quand tout se réveille dans la nature, que le rhododendron ouvre ses fleurs magnifiques et répand son parfum suave.

C'est à cause de cette odeur enivrante, qui peut faire perdre la raison, dit-on, est assez semblable à l'effet du printemps sur la jeunesse, que cette fleur a pour langage le premier aveu d'amour.

"Vous êtes la plus belle", murmure-t-elle avec ferveur et élégance...

Saviez-vous que...

LES FIANCÉES TZIGANES

Aujourd'hui, on reconnaît du changement aux habitudes des Tziganes. Il arrive fréquemment à des familles de cette peuplade errante de se fixer dans une ville ou un village et d'envoyer les petits aux écoles. Mais il est demeuré dans leurs moeurs de se réjouir par des chants et des danses à l'occasion des mariages et fiançailles d'un de leurs membres.

Les fiançailles entre Tziganes sont quelquefois très longues, mais on reconnaît facilement une fiancée à une pièce unique, en or, attachée à son cou.

Personne n'est invité au mariage, mais tout le monde s'y rend. Ce jour-là, des musiciens étrangers sont engagés, parce que tous les Tziganes sont amis du plaisir et veulent profiter de l'occasion pour se divertir avec les autres.

En général, le mariage dure trois jours. Le père du jeune homme dépose dans une assiette un morceau de pain qu'il trempe dans du sel, le brise en deux et en donne un morceau à chacun des deux jeunes gens, en disant: "Lorsque vous vous dégoutterez de ce pain et de ce sel, vous vous dégoutterez de vous-même". Une fois pain et sel ingurgités, ils sont déclarés mari et femme, et tous les invités de crier: "Nous vous souhaitons autant de bonheur que de vent et de pluie dans le monde".

Pensée du jour

L'AMOUR

L'amour est donné pour aimer ce qu'il y a de meilleur. Bossuet

RETOUR DU MOUCHOIR-ÉCHARPE



L'écharpe a certainement fait du chemin depuis l'an dernier et est, ce printemps, notre accessoire le plus apprécié. Un carré de soie paisley garni d'un petit chapeau de feutre anglais alors qu'une écharpe semblable est nouée autour du cou à la mode garçon vacher.

Entre nous, Madame

par Jeannette

Faut-il déplorer cette tendance du progrès?

L'histoire depuis des siècles, a prouvé que les meilleurs hommes n'ont pas toujours été les mieux préparés dans leur jeunesse. Plus d'une célébrité avait eu des débuts modestes et obtint par l'expérience ce qui par l'enseignement théorique lui avait été refusé. L'histoire fourmille de ces "self made men", hommes partis de rien et qui, à l'âge adulte, par la force de volonté et un potentiel d'intelligence au-dessus de la moyenne, s'imposèrent non seulement à leur temps mais à la postérité. N'avons-nous pas eu en Amérique, un vice-président des Etats-Unis qui à 45 ans avait été manoeuvre et ne savait pas lire. Lorsqu'il mourut vers les 75 ans, non seulement il était un homme de belle érudition, mais il était considéré comme un des politiciens les mieux avertis de son temps.

CONTES FABULEUX DU PASSE?

Cependant apparemment ces histoires fabuleuses ne se renouvelleront pas, car de plus en plus, on ferme les portes aux jeunes gens qui n'ont pas eu l'avantage de faire des études avancées, leur refusant même de prouver avoir reçu les connaissances requises de la situation qu'ils convoient, hors des murs des écoles ou des collèges.

On trouve d'excellents sujets parmi les finissants de nos maisons d'enseignement supérieur, mais il y en a d'autres qui ne sont pas du bois dont se fabriquent les grands hommes et qui sont tout à fait quelconques. Ils sont demeurés à l'étude jusqu'à la fin, parce que papa et maman insistent pour qu'il en soit ainsi, et parce qu'il y a encore moins de responsabilités à étudier qu'à travailler. Etres sans volonté qui n'ont jamais eu à lutter, étudieraient-ils toute leur vie, qu'ils demeureraient pour la société un bagage mort et improductif.

LES BUCHEURS PARTIS DE RIEN

Si tant d'hommes remarquables sont sortis de la classe humble qui leur avait donné le peu de connaissances avec lesquelles ils se sont lancés, c'est qu'ils présentaient avoir la partie dure et devoir lutter à l'avance pour tous leurs gains dans la vie. Parce qu'ils savaient ne rien savoir, ils ont étudié ferme; parce qu'aucun certificat n'est venu leur dire qu'ils en connaissent assez, ils n'ont jamais été paralysés par ce sentiment de supériorité qui marque le déclin des hommes. Parce qu'ils ont été dominés par ce sentiment de ne pouvoir combler une déficience première, ces personnes ont étudié, se sont perfectionnées toute leur existence brûlant les étapes sans même s'en rendre compte pour découvrir un jour sans encore le croire, que leur ténacité et leur travail les avaient placés dans une situation plus enviable que celle des camarades qu'ils avaient toujours jugés meilleurs qu'eux.

Des esprits supérieurs nous en aurons encore, des gens qui n'ayant pu bénéficier d'une instruction poussée dans leur jeunesse, s'emploieront à combler les lacunes; il n'en manquera jamais, mais quelle chance auront-ils de prouver leur compétence si un B.A. est le Sésame et le seul. L'individu y perdra mais la société n'en souffrira-t-elle pas aussi?

Mondanités

Fiançailles

—M. Armand-J. Dugal, C.B.E., et Mme Dugal font part des fiançailles de leur fille, Jacqueline, au chef d'escadron Donald de Lotbinière Harwood, fils de M. et de Mme Henri de Lotbinière Harwood.

—M. et Mme Azari Choquet annoncent les fiançailles de leur fille, Hélène, à Me Jean de Grandpré, fils de M. et de Mme Roland de Grandpré.

Déplacements

—Mme Georges Badeaux est actuellement à Québec, chez sa fille, Mme Renault Saint-Laurent.

—M. et Mme Henri Taché, d'Ottawa, ont passé quelques jours en ville, les invités de M. et de Mme de Gaspé Taché.

—Sir John et Lady Phin, de Dundee, Ecosse, arrivés à Montréal, vendredi, après avoir visité New York, Boston et Washington, sont descendus à l'hôtel Windsor.

—M. et Mme Marcel Lajeunesse sont revenus de Québec où ils ont passé quelques jours, inscrits au Château Frontenac.

—Mme André Leman accompagnée de ses enfants est retournée à Québec, après avoir passé quelques jours en ville.

—Mme E.-J. Renaud et Mlle S.-M. Renaud, d'Ottawa, passent quelques jours en ville, à l'hôtel Windsor.

—M. et Mme P. Sylvain, de Québec, et leur fil, Bernard, étaient de passage à Montréal, en fin de semaine.

—M. Jean Dallaire, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, accompagné de Mme Dallaire, est attendu à Montréal en fin de semaine. Le jeune peintre canadien exposera pour la première fois depuis son retour de France, une série de gouaches et de dessins, au Cercle universitaire du 3 au 17 mai.

—M. et Mme Yvan Marchand de Québec ont passé la fin de semaine dans la métropole.

LA BEAUTE DE LA PEAU

Les femmes de l'ancienne Egypte attachaient plus d'importance à la beauté de la peau qu'à celle du visage et du corps. Elles cherchaient sans cesse à découvrir une recette, une formule pour la conserver.

COUPONS VALIDES

Valeur des coupons:
Sucre 1 livre
Beurre 1/2 livre

BEURRE—

Coupons... B-35 à B-49 inc.

SUCRE ET CONSERVES—

Coupons... S-26 à S-50 inc.

Re: Infractions aux Prix

Pour vos plaintes, appeler le Service des Consommateurs. Commission des prix: PL 1281, Loc 214.

Le Foyer, la Femme et la Vie

Recevez-vous à dîner?

Il aurait parfois suffi de peu de chose pour éviter une "gaffe" irréparable et redoutée, et donner aux hôtes une opinion parfaite des talents d'une maîtresse de maison.

Afin de tout prévoir, élaborons ensemble quelques détails qu'il faut soigner, pour être assurée d'avance du succès.

Tout d'abord, un couvert bien dressé (18 pouces d'espace pour chaque couvert). Une nappe blanche, de fine toile, est toujours de mise. Le centre de la table peut être décoré de fleurs, placée dans un plat de préférence à une corbeille, afin de ne pas cacher la vue aux invités. Des candélabres peuvent être placés près des fleurs, de chaque côté, pour donner un cachet intime à la réunion.

La serviette destinée à chacun peut contenir le petit pain, c'est aussi un excellent moyen d'empêcher celui-ci de sécher avant le moment de le mettre à table.

Il faut deux, trois ou quatre verres, selon la quantité des vins servis, et placés devant les assiettes, par rang de grandeur, le plus grand à gauche. On peut placer les carafes de vin et d'eau sur de petits centres de dentelle.

Il ne faut pas disposer les salières de manière à forcer les convives à allonger le bras pour les saisir.

Le menu peut être simple, mais il doit être bon et joliment présenté. L'usage mentionne d'abord le consommé, suivi d'une petite entrée qui ne doit pas servir à diminuer l'appétit par son abondance. Un rôti est ensuite recommandé, servi séparément avec des légumes. On peut ajouter une salade, placée au préalable à la place de chacun. Pour dessert, il convient d'offrir quelque glace et gâteau, ou des petits fours, des fromages et fruits. Quant au café, il faut toujours le servir chaud et bien à point.

La Cuisinière

Le Menu du Jour

DEJEUNER

Jus d'orange
Gruau • Lait
Rôties • Raisins secs
Café • Lait

DINER

Soupe poulet
Poulet à la béchamelle
Patates au four
"Penuchi" à la noix de coco
Café • Thé

SOUPER

Salade de chou et d'oignon
Pommes de terre bouillies
Fromage cottage
Gelée à l'orange • Biscuits
Thé • Lait

Poulet à la béchamelle

Faire bouillir un poulet à l'eau salée et couvrir ensuite d'une béchamelle.

Sauce béchamelle

2 c. à soupe de beurre
2 c. à soupe de farine
2 tasses de lait
1 jaune d'oeuf
Colorant vert
Sel, poivre et légumes

Chauder le beurre. Ajouter la farine. Joindre le lait chaud. Laisser bouillir quelques minutes. Incorporer le jaune d'oeuf, le colorant et les assaisonnements. Disposer séparément, autour du plat de poulet, des légumes cuits à l'eau bouillante salée et sautés au beurre. On peut choisir pour cela des petits pois verts, asperges, haricots verts et du persil.

"Penuchi" au coco

1 tasse de sucre brun
1/2 tasse de sucre granulé
1/2 tasse de lait
Une pincée de sel
2 c. à table de beurre
1 c. à thé de vanille
4 onces de coco râpé

Combinez le sucre, le sel et le lait. Cuire en brassant constamment jusqu'à ce que le sucre soit dissout et que le mélange se mette à bouillir. Continuez la cuisson sans brasser et essayez dans l'eau froide. Cuire jusqu'à ce que le mélange forme une boule dans l'eau (232 Fahrenheit). Enlevez du feu. Ajoutez le beurre et la vanille. Refroidir jusqu'à 110 Fah. et battre le mélange jusqu'à ce qu'il commence à épaissir et à perdre son brillant. Ajoutez la noix de coco et verser dans une tôle frite. Servir coupé en carrés.

Tissus imperméables



Le plus récent tissu à l'épreuve de la pluie vient d'être exposé à Londres. Il s'agit d'un matériel imperméabilisé durant le procédé de tissage. Il ne contient pas de caoutchouc ni de produits chimiques. La preuve de l'imperméabilité du tissu qui a servi à la confection de la jaquette de ski est démontrée par l'allumette qui flotte dans la flasque d'eau que contient le tissu.

Pour vos canaris

Les canaris ont souvent mal aux pattes, par suite de mauvais perchages, disent des vétérinaires de Chicago. C'est pourquoi il faut souvent leur baigner les extrémités dans l'eau tiède ou chaude, les assécher soigneusement ensuite et leur appliquer un peu d'onguent.

LA PELOUSE AU PRINTEMPS

Bientôt les pelouses reverdiront. Le gazon a besoin d'azote et d'acide phosphorique, modérément de potasse, de calcium, magnésium, manganèse et soufre. En répandant des engrais chimiques tôt dans la saison, on permet au gazon de faire descendre les éléments nutritifs jusqu'aux racines.

Plus tard, on peut appliquer une solution de sulfate d'ammoniaque ou de nitrate d'ammoniaque, à raison d'une livre de sulfate et d'une demi-livre de nitrate par 200 pieds carrés de gazon.

Les oeufs et vous

Au dire des médecins, il y a une suggestion précieuse dans le titre du conte-chanson, intitulé "L'oeuf et moi". L'oeuf contient, en effet, une grande quantité de protéines, importantes pour la santé.

Deux oeufs moyens valent une portion de viande en protéines. Le jaune abonde aussi en vitamines et minéraux. Les Canadiens, selon les diététiciens, devraient manger au moins trois oeufs par semaine, en plus de ceux qui servent à remplacer la viande.

HOROSCOPE DU JOUR

Jeudi, 1er mai 1947
(Tous droits réservés)

Mettons de l'ordre dans nos affaires et voyons à ce que notre besogne quotidienne s'accomplisse avec le plus de célérité possible. Evitons tous les retards.

Voici pour chacun — selon son anniversaire de naissance — l'horoscope détaillé de la journée:

Né entre le 22 décembre et le 19 janvier: De la déception relativement à une visite que vous devez faire ou à des visiteurs que vous devez accueillir.

Entre le 20 janvier et le 18 février: Même si vous faites preuve de beaucoup de mansuétude à l'égard de votre prochain, ne vous attendez pas à ne recevoir de lui que du bien.

Entre le 19 février et le 20 mars: Les contradictions abondent aujourd'hui et, avant tout, il faut savoir faire preuve de patience.

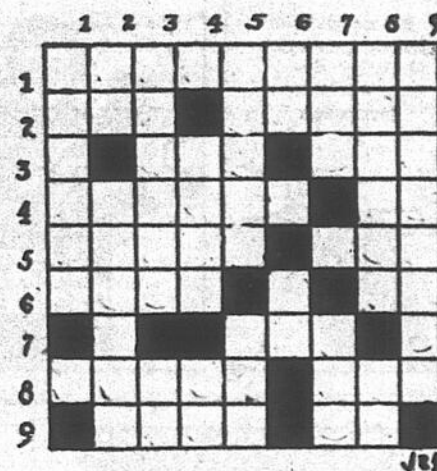
Entre le 21 mars et le 19 avril: Les disputes ne mènent à rien, évitez-les. Cherchez plutôt à vous entendre à l'amiable.

Entre le 20 avril et le 20 mai: Vous n'accordez pas suffisamment d'attention aux membres de votre famille. Efforcez-vous d'être juste dans toutes vos décisions.

Entre le 21 mai et le 21 juin: Vous ne trouverez pas beaucoup

LES MOTS CROISÉS

La solution de ce problème paraîtra dans l'édition prochaine



Horizontalement

- 1—Qui concerne la région torride.
- 2—Atome actif. — Truque pour tromper.
- 3—Volonté.—Et le reste.
- 4—Disposition pour faire une chose.—La tienne.
- 5—Dont on a coupé la cime. — Instrument de chasse.
- 6—Cries en parlant du cerf. — Lettre qui accompagne le nom du notaire.
- 7—Ville du Pérou.
- 8—Mélanger, mettre sans ordre.—Introduit.
- 9—Sain, en latin.—Article espagnol.

Verticalement

- 1—Sonner en parlant de la cloche.
- 2—Lettre grecque.—Genre de singes d'Amérique.
- 3—Morsure du froid qui prend au doigt. — Note de la gamme.
- 4—Piège pour prendre les oiseaux. — Dans.
- 5—Prénom féminin. — Colère.
- 6—Symbole du cuivre. — Particule affirmative (vieux).
- 7—Génie scandinave. — Principe de vie.
- 8—Habitant de l'extrême nord de l'Europe. De la troisième personne.
- 9—Se dit des élévations aux flancs abruptes.

Solution de notre édition précédente



d'appui pour la réalisation de vos projets, mais par contre en travaillant seul il est probable que vous pourrez accomplir des merveilles.

Entre le 22 juin et le 22 juillet: Des développements intéressants devraient se produire aujourd'hui au point de vue financier.

Entre le 23 juillet et le 23 août: Il vous faudra consentir à bien des sacrifices si vous ne voulez pas perdre l'amitié de plusieurs personnes de votre entourage. Les influences astrales ne vous favorisent que très peu durant toute cette journée.

Entre le 24 août et le 23 septembre: Alors que bien des gens négligent votre santé vous, au contraire, lui attachez beaucoup trop d'attention et vous vous inquiétez sans raison.

Entre le 24 septembre et le 23

octobre: Une personne de l'autre sexe vous occasionne bien des soucis, aujourd'hui, mais vous les supportez admirablement bien.

Entre le 24 octobre et le 22 novembre: Des nouvelles imprévues vous parviennent. Peut-être même serez-vous appelé à prendre de grandes décisions.

Entre le 23 novembre et le 21 décembre: Ne craignez pas de prendre une chance aujourd'hui. Sans décrocher le gros lot, il est probable que le hasard se montrera charitable à votre égard.

Les enfants nés aujourd'hui seront de grands enthousiastes. Malheureusement, cet enthousiasme sera toujours de brève durée et suivi, généralement, de périodes de dépression et de mécontentement. Ils auront toutefois des idées géniales qui seront mises à profit non pas par eux mais par d'autres.

Feuilleton de "Montréal-Matin"

Le Roman de l'Ouvrière

par

CHARLES de VITIS

No 75

"Peut-être trouveras-tu, quand tu le connaîtras, que tu as lieu de te plaindre de lui?"

—Me plaindre de M. de Lémoncourt, moi! s'écria Germaine: à quoi penses-tu, Francine?"

—Écoute, ma chérie, laisse-moi tout te dire... Sais-tu que Fernand est marié?"

—Non, répondit Mlle d'Orchamps avec calme; les nouvelles du high-life ne gravissent point les hauteurs de Montmartre. Qui a-t-il épousé?"

—Une étrangère à demi parisienne cependant, car elle a été élevée dans un pensionnat de Paris. Les parents sont allemands, polonais, que sais-je? En tout cas, juifs convertis ou à peu près, fabuleusement riches, dit-on. Je les ai vus un soir au théâtre: le père a l'air d'un marchand de lorgnettes; rien ne le déjouera jamais, celui-là; la mère parait toute jeune; elle est d'une admirable beauté, brune avec un teint de blonde, un profil de camée; le

tout encadré dans des dentelles splendides et des bijoux antiques d'une valeur inestimable.

"Quant à la jeune femme, elle ressemble à son père, malheureusement pour elle, et avec cela, l'air le plus insignifiant du monde."

—Mais, ma chère Francine, en quoi tout ce que tu me dis là tend-il à me prouver que j'ai le droit de me plaindre de ton père?"

—Hélas! ma pauvre Germaine, j'en arrivais à t'avouer qu'avant de passer outre et de devenir l'époux de la demoiselle en question, M. de Baconville a écrit plusieurs fois à mon père pour le prier de le recevoir. Jamais mon père n'a voulu ni le recevoir ni lui donner audience. J'ai eu beau lui représenter que peut-être Fernand se repentait, et désirait se rapprocher de toi par l'intermédiaire de son ancien colonel, rien n'a pu le faire revenir sur son refus."

—Quand on a agi comme Baconville, me répondait invariable-

ment mon père, on n'est plus digne de regarder un honnête homme en face."

"Deux mois après ces vaines tentatives, Fernand s'est marié, et un peu plus tard il a donné sa démission."

—Donné sa démission! s'écria Germaine, qui conservait encore dans toute son intransigeance le culte de l'état militaire; est-ce possible?"

—Très possible, ma chère; il est rentré dans le civil. Le jour où mon père l'a appris, il s'est écrié:

"—Eh bien! n'avais-je pas raison de vous dire que c'était un pas grand-chose?"

Germaine sourit.

"Vrai! dit Francine, je ne t'ai pas fait trop de peine?"

—Non, ma chérie, je te l'assure."

—Et papa a prévenu mes désirs; je puis même dire qu'il m'a rendu un grand service. Si Fernand était venu ici me demander pardon et m'offrir de tenir sa parole, j'aurais été malheureuse, embarrassée de refuser, mais j'aurais refusé. Près du lit de mort de ma mère, je t'ai dit toute ma pensée à cet égard."

—Et tu ne regrettes rien, Germaine?"

—Non, chère amie, rien; je te le jure."

—Je t'admire, ma chérie; combien peu de femmes à ta place auraient cette fermeté d'âme, et cette sublime dignité!"

"Le temps a passé bien vite près de toi, ajouta Francine en consul-

tant sa montre; il est tard. Comment vais-je trouver, dans ce quartier perdu, le moyen de me faire conduire rue de Grenelle, où je suis descendue?"

—Rien de plus facile," répondit Mlle d'Orchamps en descendant quelques marches et en s'avancant dans le couloir qui conduisait chez les Barassou.

Elle frappa des mains et cria: "Etes-vous encore levé, Voltaire?"

La porte des Barassou s'ouvrit. "Est-ce vous qui m'appellez, sœur Rosalie?" demanda le petit ouvrier, qui se présenta un livre à la main.

—Oui, mon ami, c'est moi qui veux vous prier d'aller chercher à la prochaine station une voiture pour madame."

—Tout de suite!" cria l'enfant en se précipitant dans l'escalier.

Il rencontra sans doute bien vite une voiture en quête de voyageurs, car lorsqu'il vint l'annoncer à Mme de Maisey, celle-ci n'avait eu que le temps de dire à son amie:

"Voyons, Germaine, dis-moi ce que tout cela signifie? Pourquoi t'appelles-tu "sœur Rosalie", et comment envoies-tu chercher un fiacre par "Voltaire"? Il me semble que je rêve."

—Toute la vie n'est-elle pas un rêve? répondit Germaine en embrassant Francine et en la mettant en voiture."

—Rappelle-toi, dit Mme de Maisey, que tu m'as promis d'aller voir cette pauvre Lucie, et de lui

communiquer un peu de ton énergie pour réagir contre le chagrin qui la mine. Promets-moi encore de me donner de ses nouvelles et des tiennes."

—Je te le promets, mais tu sais à quelles conditions?"

Francine appuya un doigt sur ses lèvres, et la voiture partit.

Le lendemain, à la tombée de la nuit, après avoir donné à son travail les plus belles heures de la journée, Mlle d'Orchamps se mit en devoir d'aller faire à Mme Dumont la visite demandée par Francine. Thérèse venait de partir pour le catéchisme, d'où elle devait revenir avec Fanny, lorsque Germaine sonna à la porte de Mme Dumont. Celle-ci vint ouvrir, et lui demanda ce qu'elle désirait.

"Vous voir, chère madame; ne me reconnaissez-vous donc pas?"

—Non, madame, répondit Mme Dumont; il fait si sombre. Permettez-moi d'allumer ma lampe."

Quand la lampe fut allumée, Mme Dumont l'éleva à la hauteur du visage de Germaine, hésita quelques instants, et finit par dire sur un ton interrogatif:

"Mademoiselle d'Orchamps?"

—Elle-même, ma chère madame Dumont."

"Mlle d'Orchamps, aujourd'hui Mlle Devenne, qui demeurait sans s'en douter sous le même toit que vous. C'est Mme de Maisey, que j'ai rencontrée hier dans l'escalier, qui m'a appris votre présence ici."

(A suivre)

JEANNINE

Indice révélateur



L'AGENT SECRET (X-9)

Une rencontre



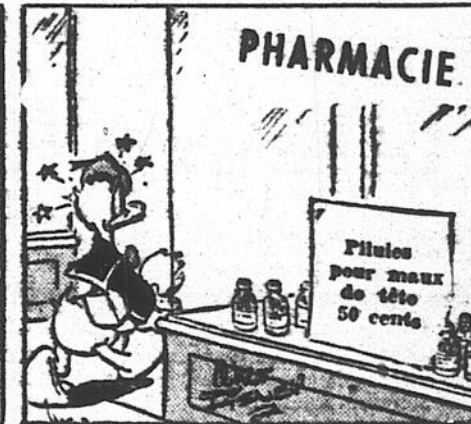
BLONDINETTE

L'aquarium Bumstead



DONALD LE CANARD

Réverbération

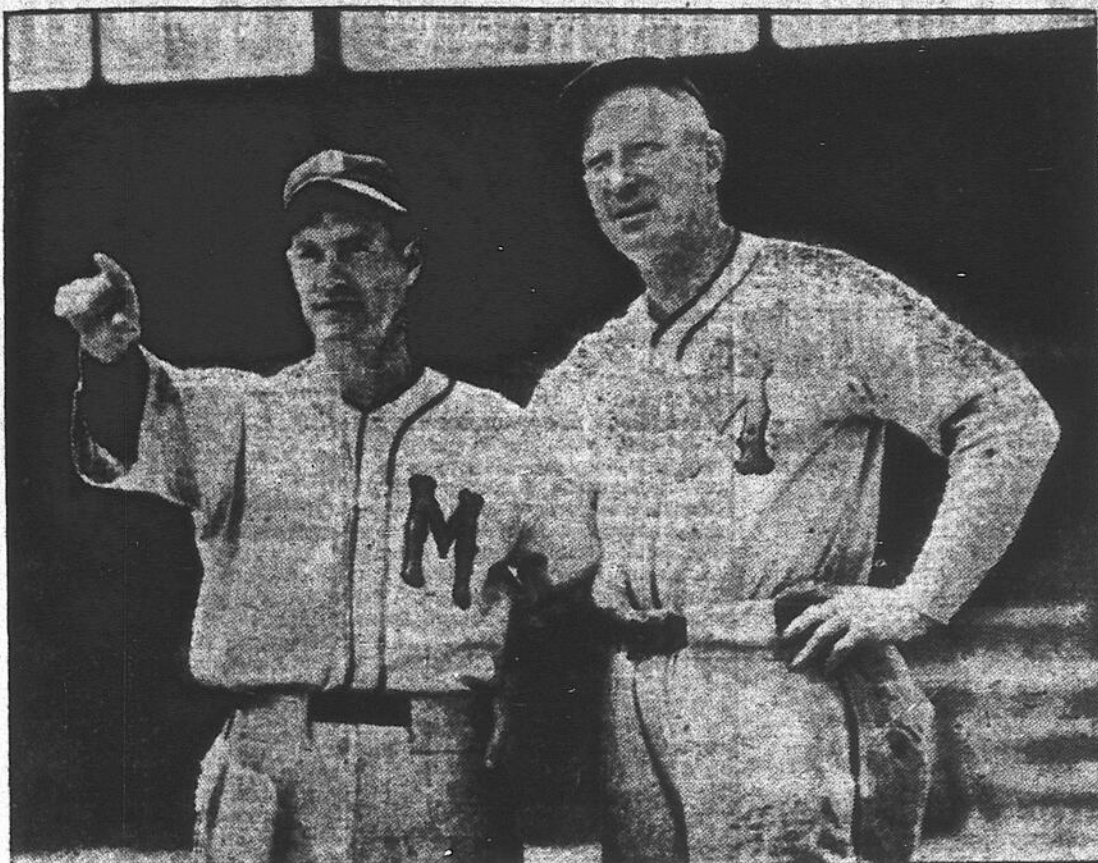


BRICK BRADFORD

Départ dangereux



Un souvenir du passé



Cette photo a été prise en 1935 alors que Frank Shaughnessey était gérant du club de baseball Montréal et que Fresco Thompson jouait au troisième but. Shaughnessey remplit maintenant le rôle de président de la ligue Internationale et il a répondu à Dick Young, chroniqueur sportif de New-York, qui avait écrit un article sur les Royaux. Quant à Fresco Thompson, il est éclaircur des Dodgers de Brooklyn et on croit qu'il sera nommé directeur de cette équipe avant longtemps. Fresco Thompson a aussi géré les Royaux, il y a quelques années. Frank Shaughnessey avait conduit le club de baseball Montréal à son premier championnat depuis 1897.

DU TIC AU TAC

Fière réponse du président F. Shaughnessey à un chroniqueur

Frank Shaughnessey, président de la ligue Internationale, était dans la métropole, hier après-midi, et il a déclaré avoir répondu à l'article que Dick Young, chroniqueur sportif de New-York, avait écrit concernant un des règlements de son circuit. Dans un paragraphe, Dick Young avait écrit: "Savez-vous monsieur Happy Chandler (commissaire du baseball) que cinq des joueurs des Royaux ont frappé pour une moyenne de .300 ou plus l'an dernier, et que tous à l'exception d'un, ont reçu des réductions de salaire au lieu d'obtenir des augmentations? Et connaissez-vous aussi la raison pour que ce joueur n'ait pas reçu des réductions de salaires comme les autres? Seulement parce qu'il est un joueur, qui a été licencié de l'armée. N'eût été de cela, ce joueur de l'organisation des Dodgers de Brooklyn aurait été forcé de recevoir une réduction de salaire."

James croit que le Royal battra Calgary

Dud James, ancien joueur des Hawks de Moncton, était dans la métropole, hier après-midi, et il a rencontré Frank Currie, instructeur du Canadien junior. Pendant que James s'alignait avec les Hawks de Moncton, Frank Currie jouait partie de l'équipe de Charleston, qui opérait dans le même circuit.

James a joué pour les Hawks durant les saisons 1932-33, 33-34, alors que cette équipe a remporté la coupe Allan durant deux saisons consécutives. Lors de la saison 1932-33, les Hawks de Moncton avaient éliminé le McGill dans la série semi-finale pour le championnat de l'Est du Canada et ils avaient eu raison du Royal l'année suivante dans une même série. Après avoir éliminé le Royal en 1934, les Hawks de Moncton avaient battu les Tigers d'Hamilton dans la série finale pour le championnat de l'Est du Canada. Hector "Toe" Blake s'alignait alors avec les Tigers d'Hamilton.

Après lui avoir posé la question suivante: "Croyez-vous que le Royal de cette année est plus puissant que celui de 1933-34?" Dud James a répondu que le Royal de la saison 1933-34 était très puissant et qu'il était très difficile de se prononcer parce que le hockey a bien changé depuis. Il croit toutefois que le club de Frank Carlin est plus puissant que les Stampede de Calgary et qu'ils l'emporteront dans la série finale pour le championnat senior du Canada.

Coequipier de Connelly

Alors que James s'alignait avec les Hawks de Moncton, cette dernière équipe comptait aussi sur Bert Connelly, ex-joueur des Rangers, des Braves de Valleyfield, du Royal et des Gaulois de Saint-Hyacinthe. Bert Connelly, Aubrey

Que dit-on?

"Savez-vous ce que l'on a dit à ces joueurs quand ils ont été si noblement récompensés pour le beau travail? On leur a dit que le club ne pouvait leur accorder un meilleur salaire parce qu'il existe une limite de salaire pour une équipe de la ligue Internationale et il dépasserait ainsi cette limite. Et que l'équipe enfreindrait un règlement de la ligue si elle dépassait cette limite. Et savez-vous, qui a établi cette loi prodigieuse, qui de façon arbitraire fixe un plafonnement sur les salaires des joueurs?"

Eh bien les propriétaires des clubs eux-mêmes, bien entendu. La direction du club de baseball Montréal a dit qu'elle aimerait accorder une augmentation de salaire à ce joueur, qui a été licencié des forces armées et à tous les autres frappeurs de .300; qu'il le méritait et que cela n'affecterait pas le club, mais un règlement est un règlement. Et savez-vous comment les propriétaires justifient cette loi?

Ils prétendent que c'est une protection pour les clubs faibles de la ligue, qui ne pourraient rivaliser avec les autres équipes prospères, qui paieraient des salaires libres. Ils disent que si les salaires

Webster, Sammy McManus, Duke McDonald, etc. Disons incidemment que Bert Connelly demeure présentement à Montréal où il travaille. Il a joué pour le Canadien cette saison.

des clubs n'étaient pas limités, les équipes telles que Toronto et Syracuse ne pourraient opérer, ce qui nuirait aux activités de la ligue."

"Et savez-vous ce qui arrivera à cet ancien soldat l'an prochain? Il recevra quand même une réduction de salaire même s'il frappe pour une moyenne de .400. La limite de salaires, établie par les propriétaires est ridicule et a été créée tellement d'injustice que les joueurs songent sérieusement à former un comité de réforme dans la catégorie AAA tout comme l'ont fait les joueurs des lagues majeures."

Réponse

Frank Shaughnessey a répondu à Dick Young et il lui a dit que les Royaux ont aligné cinq joueurs réguliers, qui ont frappé .300 ou plus et que deux lanceurs en avaient fait autant. Il a toutefois ajouté que trois de ses cinq joueurs sont maintenant la propriété des Dodgers et non des Royaux et que Lew Riggs, cédé au St-Paul a reçu une forte augmentation de salaire.

Les trois joueurs, qui sont avec les Dodgers sont: Jack Robinson qui a frappé .354, Marvin Rackley .306 et Tom Tatum .308. Earl Naylor, qui a obtenu une moyenne de .306 est seul, qui est demeuré avec les Royaux et on a rapporté qu'il recevra le même salaire que l'an dernier, soit un peu plus que \$1,000 par mois. Chet Kehm et Glen Moulder sont les lanceurs, qui ont frappé pour une moyenne de plus de .300. Dixie Howell est le quatrième joueur des Royaux à faire le saut avec les Dodgers mais il a frappé pour une moyenne de seulement .295 l'an dernier.

Frank Shaughnessey était furieux parce qu'il prétend que Young était dans l'erreur (le fait est qu'il l'est, parce que les Royaux ont affaire à seulement une de ses cinq joueurs) et il a dit que ce chroniqueur ne lui a pas répondu.

Bill Archer est nommé gérant des Shamrocks

Bill Archer, ancien joueur du club de la crosse de Verdun a été nommé gérant des Shamrocks du circuit Brayley et il a dirigé la pratique d'hier, qui a été tenue à l'Auditorium de Verdun. Les Shamrocks de Verdun sont formés par Alcide Hébert et non par Dick Brayley comme on l'a annoncé par erreur, hier matin. Dick Brayley

est le président de la Quebec Lacrosse Association et de la ligue Senior. Les joueurs des Shamrocks s'entraînent sérieusement en vue de leur joute locale d'ouverture, qui aura lieu demain soir à l'Auditorium de Verdun alors qu'ils recevront la visite des Flyers de Cornwall. Cette équipe sera plus puissante demain soir qu'elle l'a été dimanche dernier, alors qu'elle a été déclassée à Québec. Parmi les joueurs, on remarque: Charley Phillips, Moe White, Dollard Hubert, Charlie Monaghan, Buster Halbert, Frank Aubé, Jack Gilligan et quelques autres.

Les Indiens intéressés

On a révélé hier que les Indiens de Caughnawaga étaient intéressés à faire partie de la ligue Senior. La direction de cette équipe aura un entretien avec Dick Brayley d'ici la fin de la semaine. Il se peut que les Indiens soient admis dans les cadres de la ligue Senior pour remplacer les Cata-

ractes de Shawinigan Falls, qui se sont retirés. Si les Indiens sont admis dans la ligue Senior, ils joueront leurs parties locales à l'arena de Lachine et dans l'Est de la ville.

Ce soir, les Canadiens rencontreront les Flyers de Cornwall et ils feront ensuite face aux Montagnards de Québec, dimanche soir. Egalement dimanche soir, le Lachine-Ville-St-Pierre recevra la visite des Flyers de Cornwall dans une autre joute régulière de la ligue Senior.

Tournoi des écoles primaires à l'E.S.S.S.?

C'est dimanche prochain, le 4 mai, à 2 heures p.m., dans la salle de l'école Supérieure St-Stanislas, qu'aura lieu le tournoi annuel de tennis sur table pour le championnat des Ecoles Primaires de Montréal.

Le magnifique trophée E.S.S.S., remporté l'an dernier par l'école Salaberry, sera encore à défendre et deviendra, pour un an, la possession de l'école qui fournira le champion. On distribuera de magnifiques récompenses aux meilleurs concurrents, et de nombreux prix de présence seront tirés entre tous les inscrits.

Veuillez vous inscrire en téléphonant à DO. 2123, ou AM. 4822. L'inscription est gratuite.

La Canada dactylographe n'aime pas le chiffre "3"

De fait, nous apprenons que les employés de la Shipman-Ward ont défait ceux de la Canada Dactylographe, mercredi dernier, par 3 quilles sur 6 parties. Il est vrai que la Shipman-Ward avait 70 quilles en avant, à la 3e partie, mais il est aussi vrai que la Canada Dactylographe en avait 71 à la 5e. Totaux: Shipman-Ward, 2490; Canada Dactylographe, 2487.

28 ALLEES

SALLE CLIMATISEE

L'ACADÉMIE DE QUILLES DE MONTRÉAL

Organisé

sous les auspices de M. Georges Samson, Jr

LE GRAND TOURNOI DE QUILLES

"MAPLE LEAF"

Le plus riche tournoi à Montréal

\$3,300 EN PRIX

AVEC TROPHÉES

En plus

40 PRIX DE PRÉSENCE

OUVERTURE, 5 MAI au 29 JUIN

SIMPLES — DOUBLES — MIXTES — EQUIPES

FAITES VOS RESERVATIONS AVANT LE 5 MAI

Formules d'inscriptions à votre salle de Quilles ou à l'Académie de Quilles de Montréal
1294, rue St-André — Tél.: HA. 4641

COMITE DU TOURNOI :

Georges Samson, prés.-honoraire

J.-P. Cantin, président

Paul Parent, vice-prés.

Mme P. Parent, secrétaire

Frank Meagher et Jack Lindsay ont été envoyés au Greenville

Frenchey Bortagaray, ancien troisième-but des Dodgers de Brooklyn, qui a été nommé gérant du Greenville après avoir conduit les Royaux de Trois-Rivières au championnat de la ligue Canado-Américaine l'an dernier, recevra de l'aide, tel qu'il l'avait demandé à Branch Rickey Sr. lors de la dernière visite de ce dernier à Greenville. En effet, Gerry Gosselin, secrétaire de route du club de baseball Montréal, a annoncé hier que le lanceur droitier, Frank Meagher et l'arrêt-court, Jack Lindsay avaient été cédés au Greenville de Frenchey Bortagaray. Meagher ne possédait aucune chance de devenir lanceur régulier des Royaux cette saison et s'il avait affiché une belle tenue à l'étranger, il serait probablement demeuré ici comme lanceur de relève.

Meagher a probablement mis fin à ses chances de demeurer avec les Royaux, dimanche dernier, quand il a accordé des coups de circuit successifs à Jake Phillips et Bocek des Bears de Newark à la huitième manche. Il a lancé durant quatre manches depuis son arrivée avec les Royaux, il a accordé cinq coups sûrs, deux buts sur balles et il a retiré 3 frappeurs au bâton.

Départ aujourd'hui

Meagher, qui tentait de se trouver un appartement à Montréal partira aujourd'hui pour Greenville. Ce lanceur droitier n'a pas joué l'an dernier: "Parce que cela ne me payait pas assez" disait-il.

Jack Lindsay partira en même temps que Meagher pour Greenville mais les amateurs montréalais auront probablement l'occasion de le voir à l'oeuvre d'ici deux saisons. Il est un habile joueur d'arrêt-court mais il ne pouvait supplanter Lou Welf, qui a fait sensation depuis le début de la saison. Clay Hopper croit que Lindsay est un joueur d'avenir. Il a conservé une moyenne de plus de 300 durant les joutes d'exhibition.

Pour la deuxième journée consécutive, la joute d'ouverture a été remise et on se demande maintenant si les Royaux pourront ouvrir leur saison avant samedi.

Le losange du stade de la rue

Delorimier est dans un état lamentable et il y a beaucoup de boue à la suite de la tempête de neige et de pluie. Les joueurs de Clay Hopper sont découragés de la température mais plusieurs d'entre eux sont maintenant devenus de chauds admirateurs du club de hockey Royal.

Le gérant des Royaux, Clay Hopper, qui a eu l'occasion de rencontrer Frank Carlin, mardi dernier, a été enchanté de voir une joute de hockey. "La partie de mardi était très intéressante et j'y retournerai ce soir", a dit Hopper. Disons incidemment que le gérant des Royaux était l'invité de Camille Desroches, directeurs des relations extérieures du Forum, mardi dernier.

A Syracuse

Les joueurs de Jewel Ens sont demeurés à Syracuse et il est fort probable qu'ils ne pourront jouer à Montréal durant ce voyage, à cause de l'état du terrain. Il ne serait pas surprenant que les Royaux fassent l'ouverture de leur saison locale, dimanche après-midi contre les Orioles de Baltimore.

Plusieurs billets ont été vendus pour la joute d'ouverture contre les Chiefs de Syracuse et si cette partie n'a pas lieu, ceux qui ont payé leur prix d'admission pour voir ces deux clubs à l'oeuvre seront remboursés. Depuis le début de la saison, les Royaux ont été forcés de canceler six parties à cause de la température inclemente, deux à Montréal et quatre à l'étranger, ce qui signifie plus de programmes doubles cet été.

Jersey-City rejoint les Chiefs en 1ère position

Pendant que les Royaux et Syracuse étaient inactifs, les clubs Buffalo, Toronto et Rochester ont fait leur ouverture locale. Les Giants de Jersey-City se sont ralliés pour dix points durant les deux dernières manches pour battre les Bisons de Buffalo par 12 à 7. Les Layton a fait compter quatre points à la

huitième reprise avec un coup de circuit.

A la suite de cette victoire, les Giants ont rejoint les Chiefs de Syracuse en première place. A Toronto, les Leafs ont eu raison des Orioles de Baltimore par 4 à 1 pour monter sur un pied d'égalité avec les Royaux. Ed. Levy a frappé un coup de circuit pour les vainqueurs. Luke Hamlin a été le lanceur gagnant. A Rochester, les Red Wings ont eu raison des Bears par 6-5. La température était inclemente à Toronto et Rochester mais ces deux clubs ont respectivement attiré des foules de 14,556 personnes et 12,222 personnes.

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore	000 010 000 - 1 7 0
Toronto	202 000 000 - 4 8 1
Batteries: Hooks, Mueller, Flanagan et Lenn; Hamlin, Cave et Daniels	
Newark	202 001 000 - 5 12 2
Rochester	020 210 010 - 6 11 1
Batteries: Karpel, Mustakis et Drescher; Yochim et Marshall	
Jersey-City	011 000 055 - 12 12 0
Buffalo	012 201 000 - 7 8 1
Batteries: Cain, Howison, Kraus, Kash et Grasso; Pierce, Appleton, Rogovin et Yount	

Les Fils d'Italie dans la ligue Shamrock

Les Fils d'Italie, gérés par Victor Polisen, feront de nouveau partie de la ligue de balle molle Shamrock, cette saison. N. Farro a été nommé président du comité; V. Perno, secrétaire; F. Paris, trésorier tandis que E. Polisen et M. Christophenzo ont été nommés directeurs.

Le St-Léonard est prêt

Le St-Léonard est maintenant formé et il fera probablement son ouverture de la saison le 11 mai prochain. Inf.: DU. 5413, Jean-Paul Delorme.



BASEBALL

Résultats d'hier

LIGUE INTERNATIONALE

Syracuse à Montréal, remise.
Toronto 4, Baltimore 1.
Rochester 6, Newark 5.

LIGUE NATIONALE

New-York 4, St-Louis 3.
Chicago 3, Brooklyn 1.
Boston 10, Cincinnati 3.
Pittsburgh 11, Philadelphie 4.

LIGUE AMERICAINE

Chicago 5, Washington 2.
St-Louis 15, New-York 5.
Boston 7, Detroit 1.
Philadelphie à Cleveland, remise.

Parties d'aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE

Syracuse à Montréal, remise.
Baltimore à Toronto.
Newark à Rochester.
Jersey City à Buffalo.

LIGUE NATIONALE

St-Louis à New-York.
Chicago à Brooklyn.
Cincinnati à Boston.
Pittsburgh à Philadelphie.

LIGUE AMERICAINE

New-York à Chicago.
Washington à St-Louis.
Philadelphie à Detroit.
(Seules joutes au programme)

Position des clubs

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.	Diff.
Jersey City	8	4	.667	—
Syracuse	4	2	.667	—
Montréal	5	4	.556	1½
Toronto	5	4	.556	1½
Newark	6	6	.500	2
Baltimore	5	7	.417	3
Rochester	5	8	.385	3½
Buffalo	4	7	.364	3½

LIGUE NATIONALE

Brooklyn	8	3	.727	—
Chicago	8	5	.615	1
Pittsburgh	8	5	.615	1
Boston	7	5	.583	1½
Cincinnati	7	8	.467	3
Philadelphie	6	8	.429	3½
New-York	4	7	.364	4
St-Louis	2	9	.182	6

LIGUE AMERICAINE

Chicago	6	4	.600	—
New-York	7	5	.583	—
Detroit	6	6	.500	1
Boston	6	6	.500	1
Cleveland	5	5	.500	1
St-Louis	5	6	.455	1½
Washington	4	5	.444	1½
Philadelphie	4	6	.400	2

Intéressante offre à Harvey

Si le club de hockey Royal senior forme une équipe de balle molle cet été, elle sera probablement privée des services du joueur de défense, Doug Harvey. On a appris hier soir que Tommy Gorman, propriétaire du club de baseball National d'Ottawa de la ligue Border avait fait une offre sérieuse pour obtenir les services de ce joueur. Gorman aurait offert la somme de \$300, par mois à Doug Harvey, qui est considéré comme un brillant joueur de baseball. Le joueur de défense du Royal considère présentement cette offre et il rendra une réponse d'ici quelques jours. Harvey a joué pour le Sherbrooke de la ligue Border l'an dernier.

Appel aux élèves du "Blue Birds" Club

Tous les élèves de l'école de "Baseball" du Blue Bird Sports Club sont priés de se rendre au parc Vaillant situé angle St-Rémi et St-Jacques dans St-Henri, samedi matin le 3 mai pour 10h30 ou dimanche le 4 mai pour 11h00 am.

EN BLANC - EN NOIR

Le Royal a de belles chances

Lorsqu'un club doit reposer presque entièrement sur son gardien de buts pour remporter la victoire, il est assez rare qu'une telle équipe réussisse à se rendre bien loin dans une série d'élimination telle que celle que se disputent actuellement le Royal et les Stampede de Calgary. S'il faut en croire les rapports émanant de Toronto au sujet de la joute de samedi entre les deux clubs à Toronto, bien qu'ayant vu sept points, comptés contre lui, Dertell a fait des merveilles dans ses filets.

Mardi soir au Forum, Dertell fut à lui seul plus que la moitié de l'équipe, bloquant 45 lancers contre seulement 19 pour McNeil. Une telle différence dans le nombre d'arrêts ne tend qu'à démontrer soit la faiblesse de la défense adverse, ou la supériorité du Royal. Les locaux ont constamment joué de malchance et même avec la tenue sensationnelle du gardien de but rival ils auraient dû remporter la victoire avec un peu plus de chance. Ils ont frappé le poteau à plusieurs reprises après avoir pris le gardien de buts en défaut.

Us devront s'améliorer

A en juger par les deux premières joutes de cette série, les Stampede devront afficher une meilleure tenue pour remporter la coupe Allan, car la chance ne sera pas toujours de leur côté pendant qu'il est aussi impossible de s'attendre à ce que Dertell puisse continuer à fournir un tel effort sans interruption.

Les Dodgers de Brooklyn ont subi hier leur première défaite à Ebbets Field, celle-ci mettant fin à une série de six victoires consécutives, mais ont conservé leur avance de six parties sur les Cardinals de St-Louis, qui eux aussi ont subi un rude échec en étant défaits par les Giants à New-York. Bien que les Cardinals soient en dernière place, on les considère toujours comme étant le club à battre pour décrocher le championnat de la ligue et les Dodgers ont perdu hier une belle opportunité d'augmenter une avance précieuse sur l'équipe contre laquelle ils devront sans doute batailler pour les honneurs à la fin de la saison.

Série importante

L'avance de six parties qu'ils ont actuellement est toutefois un formidable atout aussi tôt dans la saison et les Cardinals devront travailler ferme pour reprendre ce terrain perdu. Les deux clubs en viendront prochainement aux prises dans une série qui décidera probablement de la première place pour plusieurs mois à venir si les Dodgers parviennent à gagner cette série.

Combat presque assuré

Après avoir lancé un défi à Johnny Greco, Danny Webb, champion poids-léger du Canada, n'a pas hésité à signer le contrat que lui a offert le matchmaker Raoul Godbout. Il y a maintenant toute raison de croire que ce match sera disputé dans un avenir rapproché car il est fort douteux que Greco, champion mi-moyen du Canada, hésite à risquer sa couronne contre le champion poids-léger.

Un confrère dans un journal du soir déplore le fait que des séances de boxe ne soient pas organisées plus régulièrement à Montréal. Il y a plusieurs raisons pour

ceci. En premier lieu, la présente période est la plus incertaine de la saison sportive. Avec toutes les éliminations qui se sont déroulées dans le hockey, la direction de la Canadian Arena Company refusait d'assurer des dates trop à l'avance.

Problème pour les organisateurs

Il y a aussi la question financière. Dans la boxe comme partout ailleurs il existe une inflation formidable. Les boxeurs en sont rendus au point où dès qu'ils entendent mentionner le nom du Forum, leurs services commandent immédiatement des prix fabuleux. Les taxes imposées sur ces attractions n'ont pas non plus été diminuées alors qu'avant de se lancer dans l'organisation d'une séance de boxe, le promoteur tient à se rendre compte du fait de savoir s'il a la moindre chance d'en retirer quelque profit ou s'il en sera quitte pour ses frais.

Situation peu intéressante

La situation est loin d'être rose dans la boxe, du moins à Montréal. Il est vrai qu'on attire des recettes qui surpassent de beaucoup tout ce qu'on ait enregistré dans le passé, mais lorsque l'on considère que l'on doit soustraire dès le début environ 33-1-3 p.c. des recettes brutes en taxes diverses, que l'on doit verser, assez souvent, tout près de 50 p.c. des recettes aux deux boxeurs qui évoluent en finale, un autre pourcentage assez élevé pour le loyer au Forum, il ne reste guère beaucoup au promoteur pour payer les autres boxeurs au programme, les frais de transport des différents boxeurs qui viennent de l'étranger, les nombreux appels téléphoniques et autres dépenses incidentelles qu'exigent un programme de boxe.

Séances plus régulières

Maintenant que la situation s'est considérablement clarifiée en ce qui concerne le hockey, qui prendra fin ce soir au Forum, il est fort probable que le promoteur pourra dresser des plans plus définitifs et se préparer de longue main dans l'organisation de ses séances, de sorte qu'il pourra les présenter plus régulièrement.

Les amateurs de baseball ne doivent pas se laisser aller au désespoir. Pour la deuxième journée consécutive, l'ouverture de la saison de baseball locale a été contremandée et remise à vendredi, mais s'il faut en juger par les pronostics atmosphériques pour aujourd'hui elle sera aussi remise à samedi, et peut-être dimanche.

Ne désespérons pas

Nous finirons vraisemblablement par avoir de la température favorable, mais entre temps joueurs et amateurs doivent se contenter de pester contre la pire température qu'on ait connue dans ces parages depuis très longtemps, sinon depuis toujours; s'il faut s'en tenir aux statisticiens qui font des compilations sur la température.



Jimmy Haggerty fera un retour au jeu, ce soir

Jimmy Haggerty, vétéran joueur de centre du Royal, a pris part à la pratique d'hier matin et il reviendra au jeu ce soir, alors que l'équipe de Frank Carlin rencontrera les Stampers de Calgary dans la troisième joute d'une série de quatre de sept. Jimmy Haggerty, qui a été inactif durant deux semaines a affiché une tenue impressionnante lors de l'exercice d'hier et il formera une ligne d'attaque avec Floyd Curry et Howie Riopelle. Il remplacera Hugh Barlow, qui n'a pas fait fureur, mardi dernier. Bob Pépin a aussi pris part à la pratique d'hier mais il ne pourra jouer parce qu'il se plaint encore de la blessure qu'il s'est infligée au côté droit.

Les découragés

Les joueurs de Frank Carlin admettent qu'ils ont perdu plusieurs chances de remporter la victoire, mardi dernier, mais ils sont loin d'être découragés. Ils feront l'impossible ce soir pour l'emporter afin de reprendre les devants de cette importante série.



Haggerty

Depuis le début des séries éliminatoires, le Royal a toujours perdu les deuxièmes joutes à l'exception des Tigers d'Hamilton. Après avoir battu Québec dans la première joute, le Royal a perdu la deuxième; après avoir annulé dans la première partie contre Ottawa, il a perdu la deuxième et il en fut ainsi contre le St-François de Sherbrooke. Les joueurs de Frank Carlin ont toutefois réussi à éliminer les Tigers d'Hamilton en trois parties consécutives.

Le Royal a défait les Stampers de Calgary par 7 à 3 samedi dernier, mais ils ont de nouveau subi une défaite dans la deuxième joute. La partie de ce soir est d'une grande importance pour le Royal et ce dernier club fera bien de l'emporter s'il veut augmenter ses chances de remporter la coupe Allan.

Chances perdues

Presque tous les joueurs du Royal ont eu des chances de compter mais ils n'ont pu loger la rondelle dans les filets. Les deux plus belles courses de la joute ont été effectuées par Jacques Locas et Doug Harvey et ces deux joueurs se sont fait voler des buts appa-

remment certains à Russ Dertell. On se demande si Dertell sera aussi brillant lors de la joute de ce soir.

A Toronto

Les sixième et septième parties seront disputées à Toronto et si une sixième est nécessaire elle aura lieu dans cette même ville. Si une septième est nécessaire, elle sera disputée au Forum le 12 mai. Plusieurs se demandent si le Royal s'assurera de la coupe Allan pendant que les joueurs seront à Toronto.

En 1930

En 1930, les joueurs du M.A.A.A. avaient réussi à remporter la coupe Allan à Toronto et quand ils sont revenus à Montréal, ils ont été accueillis par environ 10,000 personnes à la gare Windsor. Durant les séries éliminatoires de la saison 1930, le gardien de buts du M.A.A.A. Dave Kerr avait remporté 11 blanchissages en 11 joutes, ce qui est un beau record.

Même alignement

Les Stampers aligneront les mêmes joueurs que mardi dernier et ils sont bel et bien déterminés à remporter une deuxième victoire consécutive. Ils aiment mieux jouer à Montréal qu'à Toronto. Hier soir, les joueurs des Stampers ont eu un dîner dans les Laurentides.

Les équipiers de Frank Carlin devront étroitement surveiller Bunny Dame, Grant, Michaluk, Tony Desmarais, etc. La partie commencera à huit heures et trente.

Les joueurs du Royal devaient partir pour Toronto immédiatement après la joute de ce soir mais ils quitteront la métropole seulement demain après-midi, parce qu'ils n'ont pu obtenir la glace pour pratiquer au Garden de Toronto.

LE SPORT en général

Les joueurs de Frank Carlin ont tellement eu des chances de compter, mardi dernier, contre les Stampers de Calgary, qu'ils auraient pu enregistrer des buts pour gagner trois joutes. Les équipiers de Carlin ont patiné à une vive allure durant toute la joute, mais ils ne pouvaient tout simplement loger la rondelle dans les filets de Russ Dertell, qui a affiché une tenue remarquable.

Le Royal aligne peut-être des joueurs moins expérimentés que les Stampers de Calgary, mais il compte sur des joueurs plus rapides et sur de meilleurs joueurs de défense. Il faut toutefois avouer que les équipiers de Jack Arbour ont affiché une belle combativité lors de la joute de mardi dernier parce qu'il leur fallait à tout prix remporter la victoire.

Avant la partie de mardi dernier, l'instructeur du Royal, Frank Carlin avait fait la déclaration suivante à ses joueurs: "Ne vous en faites pas trop, parce que les Stampers de Calgary sont plus puissants que l'a indiqué le score de la première partie de cette série. Carlin a toutefois ajouté que son club comptait sur de meilleurs joueurs de défense mais que les Stampers étaient bien balancés à l'avant. Il va falloir surveiller les joueurs de près, parce qu'ils sont très dangereux près des filets et ils possèdent un beau jeu de passes".

Frank Carlin avait bien raison parce que Bill Grant, un solide joueur d'avant n'a pas perdu de chance quand il a eu l'occasion de compter le but victorieux à la troisième période. N'étant pas surveillé, Grant a lancé à 15 pieds des filets pour prendre McNeill en défaut. Le Royal n'aura pas la tâche facile contre les Stampers parce que cette dernière équipe compte sur des joueurs pesants.

Les équipiers de Frank Carlin sont toutefois déterminés à remporter la coupe Allan afin de la rapporter à Montréal pour la première fois depuis 17 ans. Le Royal devra l'emporter à tout prix ce soir sinon il devra encore batailler ferme pour remporter les honneurs de la série. Cette série nécessitera probablement 7 parties parce que les joueurs des deux clubs sont très combattifs. Elle donnera aussi lieu à un intéressant duel de gardiens de buts et il est malheureux que toutes les joutes ne soient pas disputées ici parce que les fervents locaux qui ont encouragé le Royal durant toute la saison pourraient assister à du hockey intéressant.

Les journaux de Boston et Los Angeles ont fait l'éloge de l'arbitre Georges Gravel, qui a arbitré la série Boston-Los Angeles pour décider du championnat amateur des Etats-Unis. Après avoir officié durant toute la saison régulière dans la Ligue Nationale, Gravel a été "boycotté" durant les séries éliminatoires par Clarence Campbell, le président le plus incompétent que la Ligue Nationale ait nommé, et ce fut les clubs des ligues amateurs des Etats-Unis qui lui ont accordé une chance. Gravel s'est bien acquitté de sa tâche durant cette série. Le sort de Gravel est loin d'être encourageant pour l'an prochain. Sera-t-il définitivement congédié par Clarence Campbell, le protégé de Connie Smythe? Il appert que c'est Smythe, qui réclame le départ de Gravel. On se souvient de la déclaration de Smythe, il y a quelques années: "Jamais un Canadien-français ne s'alignera avec les Leafs de Toronto". Dans le sport il n'est pas supposé y avoir question de race et Connie Smythe n'est pas une exception.

Dave Campbell, populaire instructeur de l'Université McGill dit que Jack Gelineau est un vrai gardien de buts d'avenir. "Il est grand, il

Robert est victorieux alors que Davis est disqualifié

Yvon Robert a remporté une brillante victoire sur Willie "Wee" Davis hier soir dans le combat principal disputé au Forum. Davis, un vilain lutteur, a été disqualifié dans un match qui fut furieusement disputé. Davis a pris la première chute au bout de 12.00 minutes avec l'aide des coups arpins à rebours mais Yvon Robert est revenu à la charge pour égaliser les chances au bout de 6.25 minutes grâce à son ciseau japonais. Le lutteur étranger s'est montré bouillant au début de la troisième chute et il fut disqualifié au bout de 3.15 minutes pour avoir frappé Robert à coups de pieds et de genoux.

Dans la semi-finale, Larry Moquin a affiché une tenue courageuse pour annuler avec Ray Eckert. Ce match a aussi donné

lieu à beaucoup d'action et le lutteur montréalais a affiché une tenue remarquable.

Dans un autre match, Félix Miquet l'a emporté sur Fred Van Schacht au bout de 10.55 minutes. Les deux lutteurs sont tombés en bas de l'arène et ils se sont furieusement battus, mais Miquet est revenu dans le "rond" le premier pour se voir accorder la victoire. Dans le premier match de la soirée, Jack Claybourne l'a emporté sur Al Tucker en 12.57 min.

Les Cardinals ont subi leur sixième défaite consécutive

NEW-YORK, 30 (B.U.P.) — Les Cardinals de St-Louis ont subi leur sixième défaite consécutive cet après-midi alors qu'ils n'ont pu conserver une avance d'un point à la neuvième manche contre les Giants de New-York. Ils ont été défaits par 4 à 3. Les Giants se sont assurés de la victoire à la neuvième manche en comptant

deux points. Sid Gordon s'est révélé le héros de la joute en frappant un deux-but pour faire compter ces deux points, alors qu'il y avait deux joueurs de retirés.

A la première manche, Stan Musial et Red Schoendienst avaient donné une avance de 2 à 0 aux Cardinals en frappant chacun un coup de circuit contre Bill Voiselle.

Les Dodgers défaits

Les Cubs de Chicago ont mis fin à une série de six victoires consécutives des Dodgers en l'emportant par 3 à 1, grâce à Bill Nicholson, qui a frappé un coup de circuit à la neuvième manche, alors qu'il y avait deux joueurs sur les buts. Doyle Lade, une recrue a limité les Dodgers à quatre coups sûrs et le lanceur droitier, Ralph Branca en a cogné deux.

Les Braves de Boston ont déclassé les Reds de Cincinnati par 10 à 3 alors qu'ils ont cogné 15 coups sûrs. John Sain n'a eu aucune difficulté à remporter sa deuxième victoire de la saison et il a retiré 10 frappeurs au bâton. Bob Elliott a dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois coups sûrs tandis que Torgeson des Braves et Graddy Hatton des Reds ont cogné chacun un coup de circuit.

Les Pirates de Pittsburgh ont eu facilement raison des Phillies de Philadelphie par 11 à 4. Clyde Klutz a cogné un coup de circuit, un trois-but et un simple pour les vainqueurs, tandis que Frankie Gustine a frappé quatre fois en lieu sûr.

Newhouser aux douches

Le fameux lanceur gaucher a été envoyé aux douches pour la troisième joute de suite, cet après-midi alors que les Red Sox ont défait les Tigers de Detroit par 7 à 1. Newhouser a accordé dix coups sûrs avant d'être remplacé. La recrue, Mel Parnell a limité les Tigers à quatre coups sûrs pour remporter sa première victoire dans les ligues majeures. Sam Mele, une autre recrue s'est mis en évidence en cognant un trois-but et deux simples tandis que Ted Williams et Eddie Pellagrini ont obtenu chacun trois simples.

Les White Sox de Chicago ont eu raison des Sénateurs de Washington par 5 à 2. Bob Kennedy a fait compter trois points avec deux doubles.

Les Browns de St-Louis ont frappé 14 coups sûrs contre quatre coups de circuit pour déclasser les

compte sur une bonne paire de mains et il possède un sang-froid aussi remarquable que Bill Durnan", a dit Campbell. Jack Gelineau, qui terminera ses études à l'Université McGill est la propriété des Bruins de Boston.

Henri Rochon est victorieux au Régiment de Châteauguay

Henri Rochon a remporté les honneurs du tournoi d'invitation du Régiment de Châteauguay pour les simples en battant George Robinson en trois sets par 6-2, 7-5, 7-5. Ce match qui fut disputé devant environ 600 personnes a donné lieu à du jeu très intéressant, mais de nouveau, Henri Rochon a

Paul Martin reviendrait à Saint-Hyacinthe

Dans une lettre qu'il a écrite à Paul Guilbault, Paul Martin a déclaré qu'il considérerait sérieusement une offre que le St-Hyacinthe de la Ligue Provinciale lui a faite. Martin s'entraîne présentement avec le Paris, de la Bye State League. Il aurait même l'intention de revenir à temps pour l'ouverture de la saison de la Ligue Provinciale. Il y a quelques mois on avait annoncé que Martin jouerait pour le St-Hyacinthe mais il a changé d'idée par la suite parce que l'offre n'était pas assez intéressante.

John Pormoski, ancien joueur du club de baseball Montréal a été nommé lanceur-gérant du Thedford Mines de la Ligue Indépendante des Cantons de l'Est. Pormoski a géré le Marville l'an dernier... Lloyd Shapiro, qui a joué pour le Trois-Rivières en 1938, a été nommé gérant du St-Hyacinthe de la Ligue Provinciale. Il vient d'Holyoke, Massachusetts... Albert Hodgkinson, qui a joué pour le Mar-

été supérieur à son adversaire. Rochon a démontré durant son match qu'il sera difficile à déloger de l'équipe de la coupe Davis du Canada.

Il s'est particulièrement signalé dans les coups près du filet et cela lui a permis de remporter la victoire sur George Robinson qui a toutefois affiché une tenue remarquable. Après l'avoir facilement emporté par 6 à 2, dans le premier set, Henri Rochon a eu plus de difficulté durant les deux derniers. Les deux finalistes ont été très applaudis après le match.

L'équipe formée d'Henri Rochon et George Robinson a aussi remporté les honneurs des doubles en battant Percy Bennett et Edgar Lanthier en quatre sets. Les scores furent les suivants: 6-0, 6-0, 5-7, 6-4. Ce match a aussi fourni du jeu intéressant mais Robinson et Rochon étaient trop puissants pour leurs adversaires.

ville l'an dernier, s'alignera avec le Farnham de même que le lanceur Charley Morris. Morris a lancé pour le St-Hyacinthe l'an dernier.



H. Rochon

Filchok a reçu une offre des Rough Riders

Un journal de New-York rapporte que les Rough Riders d'Ottawa de la ligue de football interprovinciale ont fait une offre à Frank Filchok, joueur de football des Giants de New-York de la Ligue Nationale des Etats-Unis. Filchok a été suspendu indéfiniment il y a quelques mois, parce qu'il a été mêlé au scandale du football aux Etats-Unis.



Jeudi à 8.30 p.m.

Finale de la coupe Allan (Championnat Amateur de Hockey Senior du Canada)

CALGARY

- vs -

ROYAUX

Les billets des abonnés retenus jusqu'à 6 P.M.

Prix 50c - \$1.50

On devrait nommer George VI du titre de "Roi du Canada"

OTTAWA, 30 (B.U.P.) — Le gouvernement canadien fera enquête, par l'entremise ordinaire des cercles diplomatiques, pour savoir si les autres Dominions indépendants de l'Empire accepteraient que Sa Majesté, George VI soit nommé Roi de chacun des Dominions individuellement. Telle est la déclaration que faisait à la Chambre des communes, ce soir, M. Louis St-Laurent, le ministre aux Affaires étrangères du Canada.

M. St-Laurent a pris la parole à l'issue d'un débat qui a duré tout l'après-midi en marge d'une motion présentée par M. Eugène Marquis, député libéral de Kamouraska, ce dernier a suggéré que lors de la prochaine conférence des Dominions, les représentants canadiens devraient demander au Royaume-Uni de passer une loi au parlement impérial qui permette de nommer George VI, le "Roi du Canada".

Titre actuel
Voici le titre actuellement en vigueur, d'après la loi impériale passée en 1927: "Sa très excellente Majesté, George VI, par la grâce de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Dominions britanniques au-delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes".

Titre actuel

Voici le titre actuellement en vigueur, d'après la loi impériale passée en 1927: "Sa très excellente Majesté, George VI, par la grâce de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Dominions britanniques au-delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes".

Mort d'un célèbre biologiste anglais

Londres, 30. (B.U.P.) — Sir Almroth Edward Wright, âgé de 85 ans, réputé bactériologiste britannique, qui lança un système d'inoculation contre la typhoïde, est mort aujourd'hui dans sa demeure à Farnham, dans le Buckinghamshire.

Ancien professeur de pathologie à l'université de Londres, il avait poursuivi des recherches dans plusieurs laboratoires renommés d'Europe, d'Australie et des Indes. On lui attribuait l'innovation d'un système d'inoculation thérapeutique pour les infections bactériennes, appelé "vaccinothérapie", et le développement de méthodes pour la mesure des substances protectrices contenues dans le sang humain.

Le 1/2 des ouvriers retourne au travail

Brantford, Ont., 30. (B.U.P.) — Cent des trois cents employés de l'usine Massey Harris, à Brantford, Ontario, sont retournés au travail aujourd'hui.

Ces ouvriers travaillaient dans la forge de l'usine et s'étaient plaints de discrimination. Leur cause a été réglée aujourd'hui et ils sont retournés au travail.

Les deux cents autres, toutefois, continuent leur grève sous prétexte que la compagnie ne leur donne pas l'augmentation de salaire demandée.

Pêche possible l'année durant

Halifax, 30. (B.U.P.) — L'industrie de la pêche au petoncles, dans les Maritimes, sera maintenant possible durant toute l'année. La saison de la pêche dans les eaux territoriales se terminait aujourd'hui, mais une décision du ministère des Pêcheries a décidé que les pêcheurs pourront travailler en dehors des eaux territoriales et cela sans restrictions.

Manque d'ouvriers

L'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, à Ottawa, déclare aujourd'hui, que la seule remède au manque de spécialistes dans la construction est d'organiser un échange de ces ouvriers d'un contracteur à l'autre.

MECONTENTEMENT

HALIFAX, (BUP) — Un chef du travail aux maritimes accuse le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse d'empêcher par son projet de loi les marins de s'unir pour discuter collectivement de leurs demandes avec leurs employeurs.

M. St-Laurent a admis que cette appellation formelle n'est pas pleinement correcte du point de vue des dominions qui jouissent actuellement de gouvernements autonomes sous le statut de Westminster. Pour éviter que les étrangers croient que les titres royaux sont un indice que le Canada est sous le Dominion de la Grande-Bretagne, M. St-Laurent a déclaré: "Nous ne sommes sous le Dominion de personne, et sa Majesté est Roi du Canada. Je crois qu'un changement sera inévitable," d'ajouter le ministre.

Consentement des Dominions

M. St-Laurent a cependant affirmé qu'une modification des titres royaux ne pouvait être opérée sans le consentement unanime de tous les Dominions autonomes, et si un tel accord est conclu entre les Dominions, cette décision devra être ratifiée par les parlements du Canada, de l'Afrique du Sud, de la Nouvelle-Zélande, et de l'Australie aussi bien que par le parlement impérial.

En présentant sa motion, M. Marquis avait déclaré à la Chambre que le Canada était un Etat indépendant du Royaume-Uni et que seule une commune couronne le retenait au sein du Commonwealth. Le Canada, a-t-il ajouté, a signé des traités avec les nations étrangères, il a envoyé des ambassadeurs outre-mer, et il possède le droit de déclarer la guerre. Ainsi, de dire M. St-Laurent, on ne doit pas considérer le Canada comme un Dominion appartenant au Royaume-Uni, mais une nation dont le statut est égal au sien.

M. Bonz Arsenaux, député libéral de Bonaventure, a dit qu'une portion substantielle de Canadiens ne croyaient pas que le terme de "Dominion" suffise pour désigner que leur pays possède un roi. M. Arsenaux a demandé aux députés fédéraux de ne plus employer le mot "Dominion" dans leurs discours. Le mot CANADA dit-il est un beau nom et un terme très naturel. Le député de Bonaventure a aussi dit que le terme "gouvernement du Dominion" ne signifiait rien. "Le gouvernement du Dominion... a-t-il demandé, mais Dominion de quoi?"

Dernier message



Le capitaine et pilote de l'avion de la "Trans-Canada Air Line" disparu près de Vancouver ces jours derniers, est W. G. Pike, de Mimico, Ontario. Le dernier message qu'il a envoyé fut: "Je suis au-dessus de l'aéroport, à 7,000 pieds d'altitude".

Code du travail soumis à tous

Halifax, 30. (B.U.P.) — Un comité spécial de la Législature de la Nouvelle-Ecosse a rencontré, aujourd'hui, les représentants de divers groupes ouvriers de même que les représentants des employeurs afin d'obtenir leurs opinions sur le projet de loi du travail dans cette province.

Le président du comité, J.-H. MacQuarrie, procureur général de la province a déclaré que tous et chacun auront l'opportunité de faire connaître leurs vues avant que la loi subisse sa troisième lecture à l'Assemblée Législative.

La fête du 1er mai en Russie et en Europe

LONDRES, 1 (B.U.P.) — Le général Nikolai A. Bulganin, le ministre des forces armées et sous-premier ministre de la Russie, a dit au peuple russe aujourd'hui dans un ordre du jour pour la fête du premier mai, que les troupes soviétiques devaient constamment "se tenir prêtes au combat" et que les manœuvres d'été commencent dans quelques jours. L'ordre du jour de Bulganin a été transmis à la radio de Moscou, alors que la plupart des pays de l'Europe se préparaient à célébrer, le 15 mai, qui est une sorte de Noël, de Jour de l'An, et de 14 juillet tout ensemble, pour les communistes.

Politique pacifiste
Bulganin a dit: "notre peuple entier, dirigé par le grand chef et maître du parti communiste, le camarade Staline, continue constamment à surmonter les difficultés d'après-guerre et il gagne victoire après victoire sur le front du travail pacifique".

"La politique pacifiste de l'Union soviétique, a dit Bulganin, sa lutte active et persistante vers une paix stable et démocratique et vers le renforcement de la coopération amicale entre les nations; reçoit l'approbation et l'appui des forces progressives du monde".

Fête des Ouvriers

Bulganin a ordonné que 20 salves de canon soient tirées à Moscou, dans les capitales des républiques soviétiques, à Kalingrad, Lvov, Khabarovsk, Vladivostok et Port Arthur, et dans les villes héroïques de Leningrad, de Stalingrad, de Sebastopol et d'Odessa.

en ce "jour de la fête internationale des ouvriers".

La radio de Moscou a dit, hier, que Moscou avait mobilisé une armée de décorateurs qui ont déployé sur des milles de longueur des tissus rouges et des lumières multicolores.

Dans les pays d'Europe

La France connaîtra aussi probablement la plus grande célébration du 1er mai de son histoire. La Confédération Générale des Ouvriers qui est sous le contrôle communiste, a organisé cette célébration. On prévoit que plus de 500,000 communistes, socialistes et autres gauchistes paraderont à Paris; d'autres manifestations du genre se dérouleront en 140 autres villes et villages français.

En Grande-Bretagne, les célébrations auront lieu le premier dimanche qui suit le 1er mai. En Italie, la Confédération Générale du Travail qui représente quelque 7,000,000 d'ouvriers, se prépare à célébrer le 1er mai avec éclat. Ces ouvriers italiens prendront congé demain.

On prévoit aussi des troubles dans la zone internationale de Trieste.

Les espoirs de règlement ont de nouveau été déçus

WASHINGTON, 30 (B.U.P.) — La grève nationale du téléphone, qui dure depuis 24 jours, a commencé à se briser aujourd'hui, mais les espoirs qu'on avait formés pour un prompt règlement d'envergure nationale, se sont effondrés quand la Cie American Telephone & Telegraph a encore refusé de faire une offre d'augmentation à ses employés des longues distances.

Plus de 43,000 grévistes de New-York et de Pennsylvanie avaient réglé pour une augmentation allant de \$3 à \$4 par semaine. Les 6,000 grévistes de Pennsylvanie retourneront donc au travail demain, mais les 37,000 employés de New-York ont décidé par vote de respecter les lignes de piquetage de la Western Electric et des longues distances.

Les négociations de l'A.T. & T. avec ses employés des longues distances sont considérées comme la clé de toute la dispute. Lorsqu'on vit qu'aucune offre n'était venue de la compagnie, les conciliateurs fédéraux ont ajourné l'assemblée à 4 h. p.m. demain.

PL. 5151
Ouverts de 9 h à 5 h. 30
samedi compris

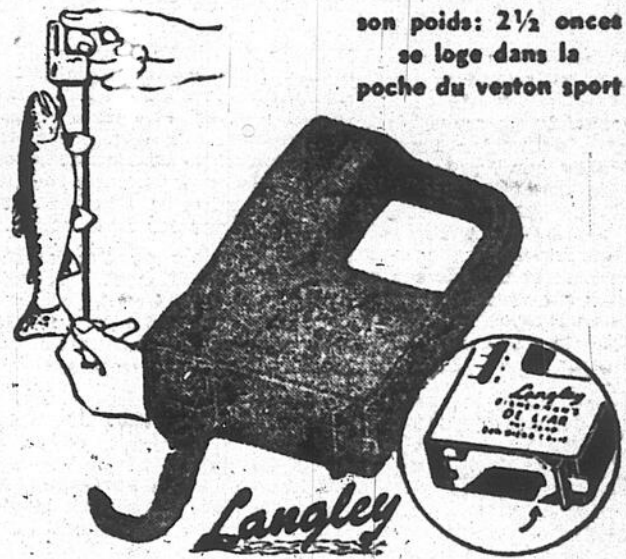


CHAQUE POISSON PRIS

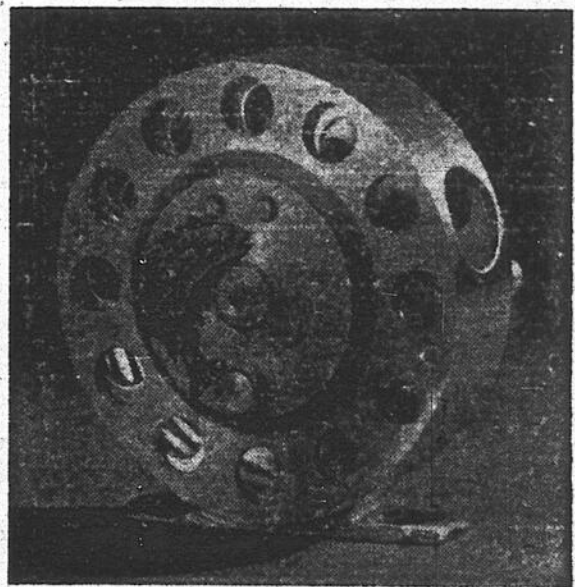
sera mesuré et pesé

AVEC CETTE BALANCE L'ANGLEY DE-LIAR

son poids: 2 1/2 onces
se loge dans la
poche du veston sport



Tout homme qui aime la pêche pour le plaisir de pêcher toujours un plus gros et plus long poisson ne peut se dispenser de cet appareil ingénieux tout métal. Balance précise, galet à mesurer en acier flexible inoxydable. Etui chromé. 2.59



50 SEULEMENT

MOULINETS

Modèle en métal inoxydable pour la pêche à la truite. Prix ordinaire: 5.95. SPECIAL aujourd'hui 1er MAI 2.79

Obtenez les agrès de pêche nécessaires: mouches, cordes, hameçons, tangles que l'assortiment est varié.

DUPUIS — sport — sous-sol

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président

A.-J. DUGAL, v.-p., et gér. gén.